



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

PANORAMA
DE L'URIOPSS



L'URIOPSS AUX CÔTÉS
DE SES ADHÉRENTS



UNE OFFRE DE SERVICES
DE PROXIMITÉ



SOMMAIRE

P.3
Édito d'Amaëlle Penon,
Directrice de l'Uriopss Île-de-France

P.4
5 questions à Daniel Goldberg,
Nouveau Président de l'Uriopss Île-de-France



PANORAMA DE L'URIOPSS

P.7
Une gouvernance renouvelée

P.8
**L'Uriopss Île-de-France
en action :**

- Missions
- Commissions
- Chiffres clés 2018
- Adhérents
- Ressources financières
- Une équipe renforcée

P.14
Les temps forts 2018

P.16
**Journée de Rentrée Sociale
2018**



LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRISE EN CHARGE : L'URIOPSS AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS

P.19
**Le Projet Régional
de Santé 2 : contributions
et avis de l'Uriopss**

P.20
**La stratégie numérique au
service de l'accompagnement
des usagers**

P.21
**Les ressources humaines
sanitaires et sociales**

P.22
La protection de l'enfance

P.24
La lutte contre l'exclusion

P.26
Les personnes âgées

P.28
**Les personnes en situation
de handicap**

P.30
La santé



UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

P.33
**Une union engagée
dans le déploiement
du Service Civique**

P.34
La formation

P.36
**Une offre d'accompagnement
qui s'enrichit**

P.38
Des partenaires experts

Directrice de la publication : Amaëlle Penon
Cheffe de projet : Cécile Guillard
Réalisation : Agence 914
Crédits Photos : E. Benoist, C. Cauwet,
F. Diot, O. Doruiz, X. Granet, E. Poidatz,
F. Stijepovic, Agence 914, Delta 7, Enfant
Présent, StockSnap, Uriopss IDF,
Les Établissements, Adobestock.
Impression : Média-graphic 07/2019

L'ÉDITO

D'AMAËLLE PENON, DIRECTRICE DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE



Amaëlle Penon,
Directrice de l'Uriopss
Île-de-France

En 2018, les secteurs social, médico-social et sanitaire ont chacun été traversés par un double mouvement commun, celui de l'évolution et de la transformation des accompagnements et prises en charge, et celui des réformes de la tarification et des contraintes budgétaires. L'Uriopss Île-de-France accompagnant ses adhérents dans l'anticipation et l'appropriation de ces changements structurels, nos actions s'inscrivent ainsi dans une double logique, sectorielle et transversale. Le rapport d'activité 2018 en est le reflet.

Dans les pages suivantes, vous sont proposés des focus sur des sujets partagés tels que la contribution de l'Uriopss à l'élaboration du projet régional de santé de seconde génération ou de la stratégie numérique régionale, ainsi que des éclairages sectoriels. D'ailleurs, pour répondre aux enjeux cruciaux qui sont ceux du secteur de la lutte contre l'exclusion, l'Uriopss a fait le choix d'une mobilisation plus active à la faveur du lancement fin 2018 d'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, avec l'installation d'une commission Lutte contre l'exclusion-collectif Alerte en Île-de-France.

L'Uriopss n'agit pas seule. L'implication de ses adhérents est au fondement de son action. Les mandataires, qui représentent l'Uriopss en nombre dans les instances de consultation départementales et régionales jouent un rôle déterminant. Ce rapport d'activité est l'occasion de les en remercier. Également, l'Uriopss s'appuie sur l'expertise et les mobilisations de l'Uniopss, et d'autant plus que les sujets nationaux ont des résonances fortes dans la région-capitale.

Enfin, l'Uriopss développe des liens étroits et pérennes avec des partenaires, aussi bien institutionnels qu'économiques. En 2018, l'Uriopss, membre fondateur du Géron'd'if, le gérontopôle d'Île-de-France, est intervenue à sa première journée d'étude. Une rencontre a été organisée pour les adhérents avec la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) Île-de-France pour faire mieux connaître les possibilités de financement de projets en faveur des aînés. Le Club des partenaires est lui composé d'acteurs franciliens qui ont développé des expertises pointues dans leurs domaines et se proposent de les partager avec les adhérents.

Ces approches partenariales sont autant d'apports de connaissances dans le réseau, et d'opportunités pour les adhérents.

Adhérer à l'Uriopss Île-de-France, c'est rejoindre une union volontaire d'acteurs privés non lucratifs ancrée sur son territoire pour faire réseau.

5 QUESTIONS À DANIEL GOLDBERG NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE



Daniel Goldberg,
Président de l'Uriopss Île-de-France

“La solidarité
d’une chaîne
dépend de la
solidité du plus
faible de ses
maillons”

Bonjour M. Goldberg. Vous avez été élu président de l'Uriopss Île-de-France le 7 janvier 2019. Ce nouvel engagement est-il selon vous une suite logique de votre parcours ?

Quand l'opportunité s'est présentée de postuler à la présidence de l'Uriopss Île-de-France, j'y ai trouvé immédiatement une forme de continuum avec ma vie professionnelle, mon parcours d'élu, mais aussi ma vie de citoyen.

La mission première de l'Uriopss Île-de-France est de porter secours et assistance à des personnes en situation de vulnérabilité, et ce dans cinq grands champs d'action : les personnes en situation de handicap, les personnes âgées dépendantes, la protection de l'enfance, le sanitaire et l'hébergement.

Ces situations de vulnérabilité, je les ai vues en tant qu'élu local, mais aussi en tant qu'enseignant et citoyen.

Si mon parcours ne présente pas un fort axe médico-social, il y a néanmoins deux champs sur lesquels il me semble important de revenir.

Le premier est celui de l'accès à la santé et aux soins. J'ai été pendant dix ans maire adjoint à la santé de la ville de La Courneuve où j'ai notamment géré, en tant qu'élu, un centre de santé qui accueille chaque année un tiers de la population de la ville. J'étais en contact permanent avec les structures associatives sanitaires et l'ensemble des acteurs du soin. Cela m'a permis d'appréhender de nombreuses problématiques liées aux questions de santé, et notamment le décroisement, le parcours de l'usager et la prévention des risques.

Ma seconde expertise est plus spécifiquement liée au logement et à l'hébergement.

J'ai beaucoup agi sur ces sujets en tant qu'élu local, mais aussi en tant que parlementaire, notamment comme rapporteur de la loi ALUR et du budget du logement pendant 5 ans.

Mais c'est surtout mon regard citoyen qui m'importe. C'est ce regard, que je tiens à préserver dans mon engagement au sein de l'Uriopss

Île-de-France.

Je n'ai pas l'ambition de devenir le meilleur technicien du secteur. J'aspire plutôt à garder ce regard tourné vers l'usager et je souhaite me plonger dans la réalité quotidienne des associations que l'Uriopss Île-de-France fédère.

Comment avez-vous fait pour vous immerger dans l'association ?

Je me suis attaché à participer aux huit rencontres territoriales que nous avons organisées dans chacun des départements de la région.

Ces rencontres ont été très riches d'enseignements. Elles m'ont permis d'échanger avec les acteurs de terrain, de mieux comprendre les contraintes et les spécificités de chacun, et de recueillir les lignes d'action qui nous rassemblent largement sur l'ensemble des territoires.

J'ai aussi voulu me rendre dans plusieurs établissements gérés par nos adhérents sur l'ensemble des champs d'activités et des territoires.

Ces rencontres me permettent d'être en prise directe avec les équipes de salariés et de bénévoles et également d'envisager les meilleurs parcours possibles pour et avec les usagers.

Avez-vous des premières pistes d'action ?

Tout à fait et celles-ci sont en ligne directe avec le plan stratégique décidé avant mon arrivée et qui se met en œuvre jusqu'en 2020.

Mon premier axe est d'affirmer le rôle des associations dans la co-construction de l'action publique que nous mettons en œuvre au quotidien. Dans certains secteurs, nous représentons jusqu'à 95% de l'accompagnement et de l'accueil. Aussi, nous ne pouvons pas être cantonnés dans une forme de sous-traitance, alors que nous avons les savoir-faire pour participer à la définition des politiques publiques et leur évaluation.

De plus, il y a des injonctions paradoxales que nous subissons entre baisse des budgets et exigences nouvelles, alors que nous pouvons promouvoir de nouvelles pratiques qui tiennent compte des questions de financement.

La question d'efficacité de l'action sera ainsi au cœur de nos préoccupations.

Enfin, notre rôle en tant qu'union régionale est de porter un regard pluriel qui tient compte de la réalité territoriale de chacun. L'Uriopss apporte des services à ses adhérents, défend leur existence et leur développement. L'intérêt d'un réseau, en Île-de-France comme à l'échelle nationale, c'est aussi d'avoir une vision globale utile pour porter un plaidoyer pour nos actions. Rassemblant professionnels et bénévoles, nous pouvons ainsi nous adresser plus fortement à l'ensemble de la société.

De même, alors qu'il y a plusieurs exemples de fusions subies d'établissements depuis quelques années, notamment pour répondre à des contraintes économiques ou autres. Mais, par exemple, dans le domaine de la santé, nous avons en Île-de-France des centres de santé associatifs, mutualistes ou publics qui peuvent, dans le cadre d'un réseau comme le nôtre, mieux prendre en compte la globalité du parcours de soin du patient avec les hôpitaux et les établissements médico-sociaux adhérents.

Dans le même état d'esprit, nous pouvons réfléchir à de nouvelles formes de coopération, notamment pour les établissements isolés géographiquement.

Enfin, il y a toutes les questions liées à la désinstitutionnalisation.

On a beaucoup parlé de ce sujet ces dernières années, et il y a même parfois une prévalence au tout-domicile.

Mais il y aura toujours besoin d'établissements pour agir vraiment. Sans doute les établissements de demain ne seront-ils pas ceux d'aujourd'hui, mais en tant qu'acteurs

de la solidarité, nous devons veiller à ce que chacun puisse avoir accès au même niveau de soins et de soutien. Notre regroupement s'est fondé sur des valeurs, il y a plus de 70 ans, et ces valeurs sont aujourd'hui plus que toujours au service des usagers. Au service aussi d'une vision de la société bienveillante envers tous afin d'être plus forte dans son ensemble : la solidité d'une chaîne dépend de la solidité du plus faible de ses maillons.

L'ancrage territorial en Île-de-France implique-t-il des spécificités ?

Tout à fait.

Tout d'abord, nous sommes dans une région très diverse socialement et en grand renouvellement urbain. Il y a de grands projets comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Grand Paris Express avec 72 nouveaux quartiers de gare.

Les structures adhérentes à l'Uriopss Île-de-France doivent être reconnues comme étant parties prenantes des évolutions urbaines. Quand on pense un nouveau quartier, il faut que nous y soyons associés, au même titre que les autres acteurs de la cité (commerces, structures de loisirs...), dès le démarrage des projets afin que les soutiens que nous apportons soient bien reconnus au cœur de la cité et ne pas laisser le seul secteur lucratif en situation d'agir à notre place.

Nous mettons en place un groupe de travail sur l'immobilier associatif et je veux rencontrer prochainement l'ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, l'Association des maires d'Île-de-France, les bailleurs sociaux franciliens et la Métropole du Grand Paris.

Enfin, il y a le sujet de l'attractivité des métiers, avec une spécificité francilienne très forte. Nos métiers attirent peu aujourd'hui et ce, quel que soit le champ d'activité.

En Île-de-France, la difficulté à recruter devient un problème majeur. À niveau de salaire équivalent sur l'ensemble du territoire, les coûts de la vie sont supérieurs dans notre région

et ne permettent plus aux salariés de vivre décemment en travaillant dans nos structures.

Nous allons accompagner nos structures adhérentes dans ce grand chantier, mais il est temps que cette question soit prise à bras le corps par les autorités publiques, l'État, la Région et les Conseils départementaux.

C'est ce que j'ai dit à chacun de mes interlocuteurs lors de mes rencontres institutionnelles suivant ma prise de fonction. La formation initiale et continue, le parcours professionnel, la rémunération, la question des conventions collectives, l'attractivité des métiers, l'accès au logement de nos salarié.e.s sont au cœur des préoccupations de nos adhérents et nous nous y impliquerons pleinement.

L'Uriopss Île-de-France fait partie du réseau Uniopss, la notion de réseau est-elle importante pour vous ?

C'est même un point central.

Je siège au Conseil d'Administration de l'Uniopss, ce qui me permet d'échanger avec mes homologues des autres Uriopss, et aussi des adhérents nationaux. C'est très intéressant de voir comment chacun s'approprie les problématiques, même s'il est vrai que notre position géographique nous confère une vraie spécificité. Tous les débats nationaux ont évidemment une répercussion particulière en Île-de-France. Cela me permet aussi de m'impliquer dans le Pacte du pouvoir de vivre qui rassemble associations et syndicats autour de positions communes.

À notre échelle, je souhaite que nous nous rapprochions d'autres acteurs associatifs, comme la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France qui a une expertise dans la lutte contre l'exclusion ou encore la Fondation Abbé Pierre Île-de-France. Ce sont des acteurs importants avec qui nous nous devons de travailler main dans la main.



1

PANORAMA DE L'URIOPSS

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE



Le Conseil d'administration est composé de représentants d'adhérents élus par tiers tous les deux ans par l'Assemblée générale, et de personnes qualifiées choisies par les administrateurs et dont la désignation est ratifiée par l'Assemblée générale.

25 administratrices et administrateurs sont investis pour représenter l'Uriopss au travers de leur mandat. Ils se réunissent pour prendre les décisions stratégiques et les orientations les plus importantes pour nos adhérents. Le Conseil d'administration élit son Bureau, qui agit en étroite collaboration avec la directrice, Amaëlle Penon.

Lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2018, **4 nouveaux adhérents ont intégré le Conseil d'administration** de l'Uriopss :

- . l'**APEI de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray**, représentée par le Directeur de son hôpital de jour, Jean-François Havreng,
- . l'**Entraide Universitaire**, représentée aujourd'hui par sa Trésorière, Nelly Provost,
- . l'**association Le Moulin Vert**, représentée par sa Directrice générale, Sophie Péron,
- . l'**UNA Île-de-France**, représentée par son Administratrice, Claire Lefebvre.

Lors de cette même Assemblée générale, 2 administrateurs ont vu leur mandat renouvelé :

- . la **Société Philanthropique**, représentée par Brigitte Vigroux, désormais Conseillère du Président,
- . la **Sauvegarde de l'adolescence à Paris**, représentée par Fabienne Zellner, Directrice générale.

Le mandat de Christian Bonal ayant pris fin en juin 2018, les membres du Bureau ont assuré la présidence collégialement jusqu'à l'élection de Daniel Goldberg le 7 janvier 2019.

Le Président anime les différentes réunions des instances de gouvernance de l'Uriopss.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

Daniel GOLDBERG / Président, Personne qualifiée
Patricia SITRUK / Vice-Présidente, Directrice générale de l'Œuvre de Secours aux Enfants
Jean-Luc COUSINEAU / Vice-Président, Directeur général de Cordia
Brigitte VIGROUX / Vice-Présidente, Conseillère du Président de la Société Philanthropique
Gaël ESCAFFRE / Trésorier, Directeur général adjoint de l'Association ESSOR
Alain LECERF / Secrétaire, Personne qualifiée
Anne FABRÈGUE / Trésorier adjoint, Directeur général du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon
Jean-François HAVRENG / Secrétaire adjoint, Directeur de l'Hôpital de jour de l'APEI de Sèvres, Chaville et Ville d'Avray

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

René BOBET / Président de la Fondation Ellen Poidatz
Patricia BOQUET / Directrice régionale APF France Handicap Île-de-France
Michel CALMON / Directeur général de la Fondation Santé Service
Laurent DUPOND / Directeur général de l'AVVEJ
Bruno EGRON / Personne qualifiée
Loïc GILBERT / Directeur régional Île-de-France de LADAPT
Claire LEFÈBVRE / Administratrice de l'UNA Île-de-France
François MARTIN / Directeur régional Île-de-France des Apprentis d'Auteuil
Jean-Luc MOULY / Président du Secours Catholique Île-de-France
Manuel PELISSIÉ / Directeur général de l'IRTS Paris Île-de-France
Nelly PROVOST / Trésorière d'Entraide Universitaire
Sophie PÉRON / Directrice générale de l'Association du Moulin Vert
Alberto SERRANO / Directeur régional Île-de-France de la Croix Rouge Française
André SCHILTE / Personne qualifiée
Fabienne ZELLNER / Directrice générale de la Sauvegarde de l'Adolescence à Paris
Désignation en cours / Les Petits Frères des Pauvres Région Île-de-France

Michel THIERRY - Président d'honneur

L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE EN ACTION

SES MISSIONS

Secteur social, secteur médico-social, secteur sanitaire : l'Uriopss représente et promeut les actions et valeurs des organisations privées à but non lucratif qui représentent ou accompagnent des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, des enfants protégés, des personnes malades.

L'Uriopss Île-de-France représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics – Agence régionale de Santé (ARS), Conseil régional, Conseils départementaux, directions déconcentrées de l'État - et se positionne sur des sujets à la fois spécifiques aux huit départements de l'Île-de-France, sur des sujets régionaux et sur des sujets nationaux ayant des impacts particuliers sur les publics accompagnés par ses adhérents en Île-de-France.

Pour assurer cette mission de représentation, **l'Uriopss développe des liens étroits avec ses 500 adhérents**, qui gèrent 2400 établissements et services sur le territoire francilien.

L'Uriopss informe, conseille, propose des formations et des accompagnements. Partant des réalités de terrain, elle propose de développer une réflexion prospective et transversale aux différents secteurs représentés.



SES COMMISSIONS

Sept commissions travaillent sur la base d'une feuille de route annuelle approuvée par le Conseil d'administration. Elles sont présidées par un ou deux administrateurs ou adhérents et animées par un conseiller technique.

Ces commissions proposent des alternatives de positionnement au Conseil d'administration ; elles sont des lieux de partage de pratiques, d'observation de réalités territoriales diverses, de réflexions et d'actions co-construites.

Des groupes de travail peuvent aussi être constitués.

QUATRE COMMISSIONS SECTORIELLES :

SANTÉ / présidée en 2018 par **Jean-François Havreng** (Administrateur) et **Claire Pardoën** (Directrice du pôle médico-social de la Fondation Ellen Poidatz)

MÉDICO-SOCIALE / présidée en 2018 par **Brigitte Vigroux** (Administratrice) et co-présidée en 2019 avec **Alain Lecerf** (Administrateur)

PROTECTION DE L'ENFANCE / co-présidée par **Fabienne Zellner** (Administratrice) et **Eric Ghozlan** (Directeur du pôle Enfance à l'OSE)

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - COLLECTIF ALERTE ÎLE-DE-FRANCE / installée en 2019, co-présidée par **Jean-Luc Cousineau** (Administrateur) et **François Soulage** (Personne qualifiée)

DEUX COMMISSIONS MÉTIERS :

DIRECTEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS / présidée par **Gaël Escaffre** (Administrateur)

DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES / présidée par **Anne Fabrègue** (Administratrice)

UNE COMMISSION MÉTIER INTERFÉDÉRALE, AVEC LA FEHAP ET NEXEM ÎLE-DE-FRANCE :

DIRECTEURS DES SYSTÈMES D'INFORMATION / elle est dotée d'un bureau interfédéral.



LES CHIFFRES CLÉS 2018

25

ADMINISTRATEURS

80

JOURS D'ACCOMPAGNEMENT

2

BÉNÉVOLES

7

RENCONTRES TERRITORIALES

15

PROFESSIONNELS

1

FORUM DU SERVICE CIVIQUE

150

MANDATS DE
REPRÉSENTATION

3

RENCONTRES THÉMATIQUES

6

ÉVÈNEMENTS
QUI ONT RASSEMBLÉ

6

COMMISSIONS

872

PARTICIPANTS

60

SESSIONS DE FORMATION
QUI ONT BÉNÉFICIÉ À

+ DE 100

VOLONTAIRES ACCOMPAGNÉS
EN SERVICE CIVIQUE
AUPRÈS DES ADHÉRENTS

646

PROFESSIONNELS

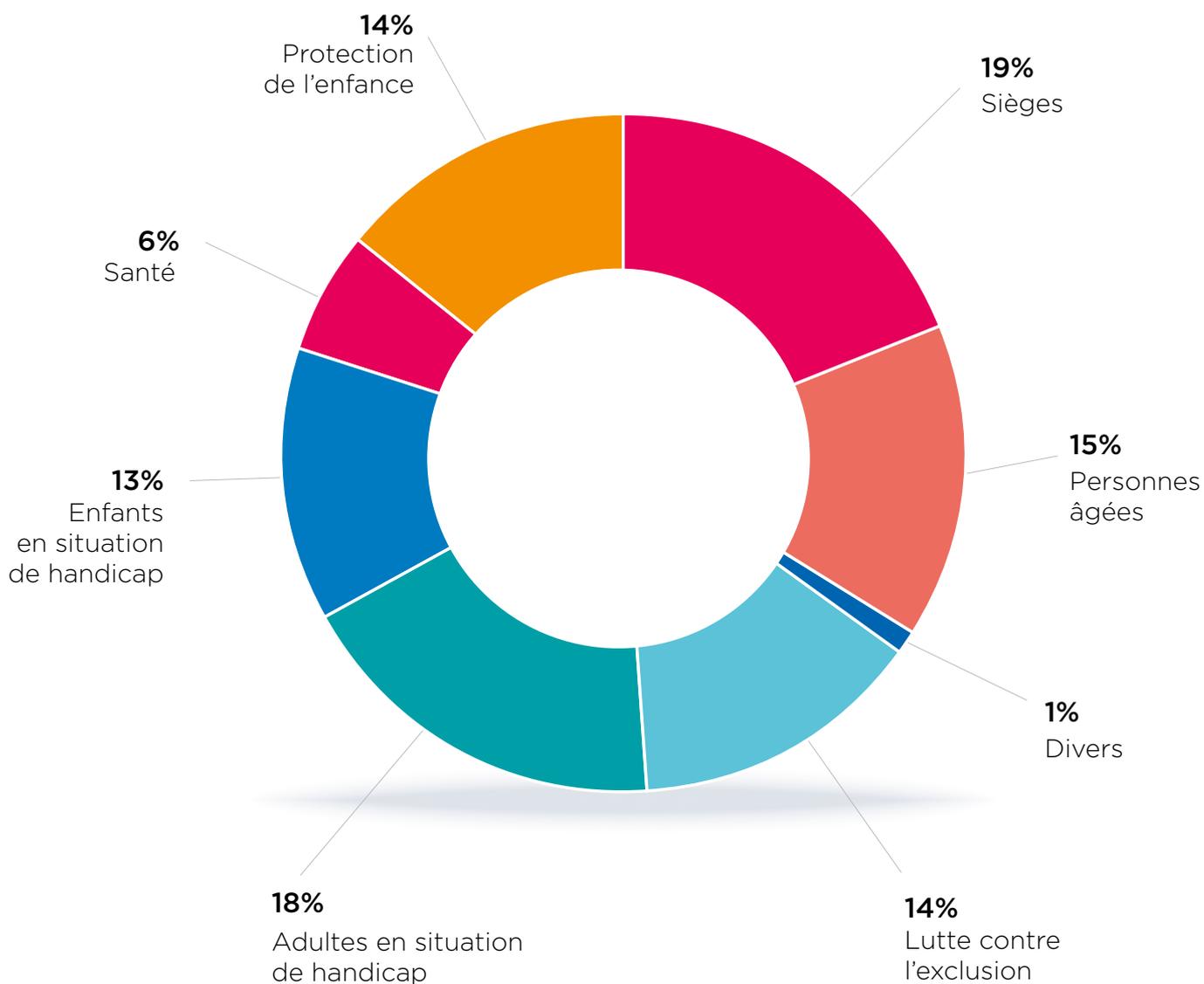
SES ADHÉRENTS

Les adhérents de l'Uriopss, qu'ils soient des organisations de petites tailles ou plus importantes en Île-de-France, ont un besoin commun : celui d'être représentés par une union avec un fort ancrage territorial et de bénéficier d'expertises de proximité.

Ils nous ont rejoints en 2018 :

ARPAVIE, l'ANPAA, l'Association Joinvillaise d'aide à domicile, Cap'devant !, l'association Formation Insertion Développement Emploi, la Fondation Franco-Britannique de Sillery, et l'association Le Silence des Justes, ont décidé de faire partie de notre réseau et d'adhérer.

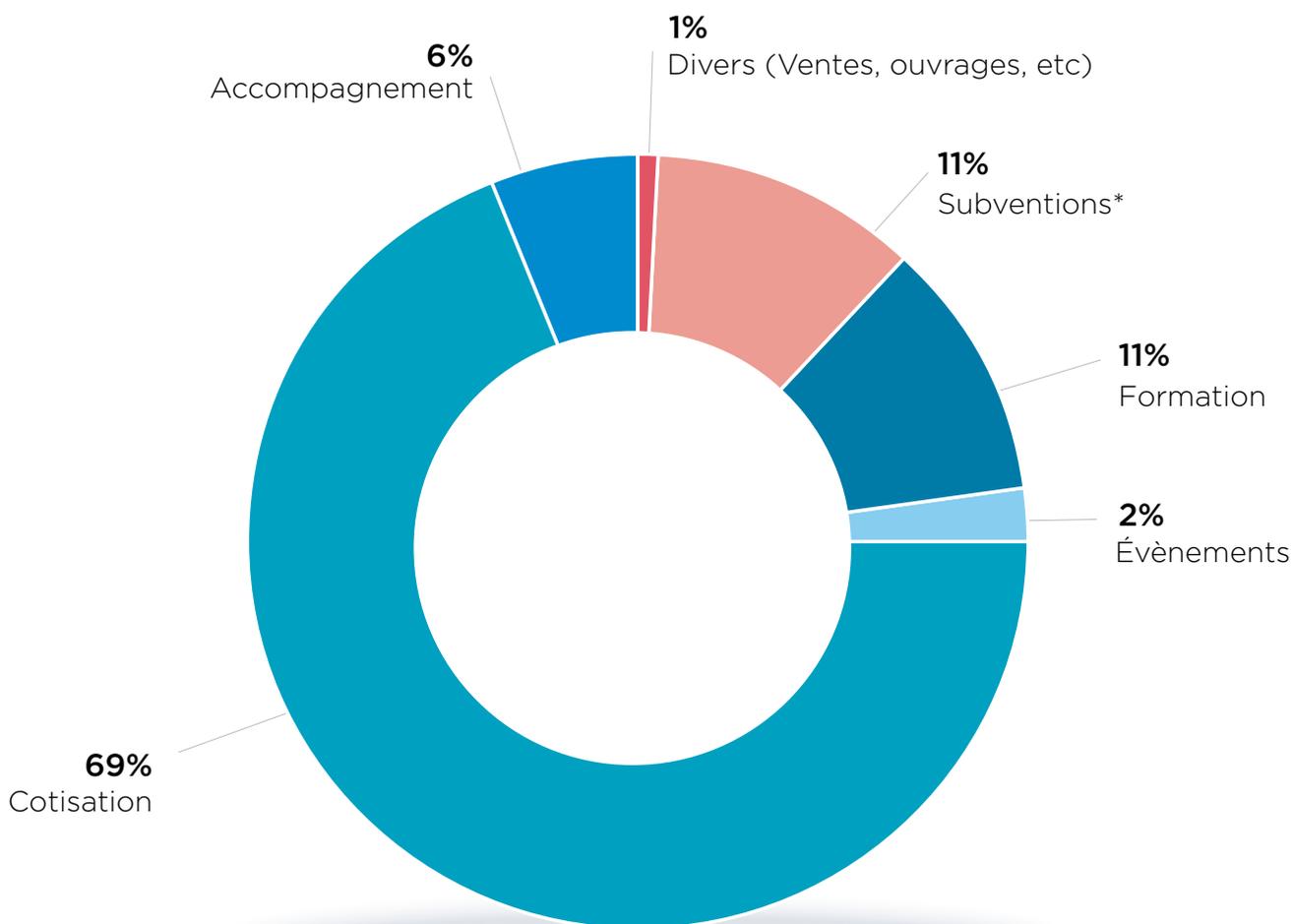
Ces 7 nouveaux adhérents gèrent au total 115 établissements et services.



SES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'Uriopss mène ses actions grâce aux cotisations de ses adhérents à hauteur de 69%.

Les ressources des adhérents étant contraintes et leurs besoins de plus en plus complexes, l'Uriopss diversifie déjà, depuis plusieurs années, ses sources de financement pour développer ses appuis aux adhérents : l'offre de formation et les accompagnements représentent 17% des ressources. Le Club des Partenaires concourt également au fonctionnement de l'Uriopss à hauteur de 5%. Le reste des ressources est issu des événements et de la vente de publications du réseau Uniopss-Uriopss tels qu'Union Sociale, la revue de l'Uniopss et le document de rentrée sociale annuel.



*Subventions des membres du Club des Partenaires : 5% des ressources globales de l'Uriopss

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

De nouveaux collaborateurs ont rejoint l'Uriopss en 2018, aux côtés des professionnels et bénévoles ayant une expérience plus importante au sein de l'Uriopss ou au sein de structures de nos secteurs.

L'équipe est composée en 2018 de 15 professionnels et 2 bénévoles, 2 conseillers techniques du réseau venant aussi en appui. Services supports ou conseillers techniques, chefs de projet ou chargés de mission, direction, tous travaillent à la mise en œuvre opérationnelle des orientations du projet stratégique et à l'activité courante auprès de nos adhérents :

- Des conseillers techniques et responsables d'activité pour tous les domaines d'expertise sur lesquels l'Uriopss est amenée à représenter, informer, conseiller et accompagner ses adhérents ;
- Des chefs de projets pour l'animation territoriale, pour le Centre de médiation Conventionele (CMC), pour l'animation des réseaux éthiques et le pilotage du projet EDEC ;
- Des chargés de mission pour la qualité de la relation aux adhérents, les cotisations et le développement, pour la gestion des services aux adhérents ;
- Des services support à l'écoute des adhérents.



L'ÉQUIPE DE L'URIOPSS

(MAI 2019)

DIRECTION

Directrice / **Amaëlle PENON**

Secrétaire générale / **Alexandra PIAZZA**

Assistant de direction / **Nicolas DENNIELOU**

PÔLE EXPERTISES SECTORIELLES ET MÉTIERS

Responsable des accompagnements / **Jean-Victor BABEANU**

Conseillère technique RH, Vie associative, Cheffe de projet Médiation / **Sabine ESNAULT**

Conseillère technique Droit social, Droit associatif (Uriopss Occitanie) / **Anne DUMUIS**

Conseiller technique Gestion - Tarification (Uriopss Occitanie) / **Adrien NIETO**

Conseillère technique Responsable de la Formation / **Marie-Jeanne FERREUX**

Conseiller bénévole Systèmes d'information, Pilotage de projets complexes / **Hubert PEURICHARD**

Conseiller technique Santé, Enfance / **Michaël DA COSTA** (en remplacement de **Gabrielle HERVOUËT**)

Conseillère technique Personnes âgées, Personnes handicapées, Cheffe de projet Réseaux éthiques / **Laurène PINAUD**

PÔLE COMMUNICATION, VEILLE & DÉVELOPPEMENT

Responsable Communication, Information Événementiel / **Cécile GUILLARD**

Chef de projet Mobilisation territoriale du réseau - Chef de projet EDEC / **Gabriel N'GNAMA**

Chargé de mission Qualité de la relation aux adhérents - Cotisations - Développement / **Alexandre MULLER**

Conseiller bénévole Prospection / **Didier SOUBIRON**

PÔLE ACCUEIL, GESTION & SOUTIEN

Assistante de pôles / **Françoise OEUSTREICHER**

Chargée de relation Services aux adhérents / **Georgette DEZORET**

Chargée de mission Services aux adhérents / **Julie FONTAINE**

LES TEMPS FORTS 2018

12 JANVIER
Signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Hospitalière de FIDF pour déployer conjointement le Service Civique



6 MARS - 3 AVRIL
Les Rencontres Territoriales 2018



23 MAI
Signature d'un second protocole de partenariat avec l'Espace éthique de la région IdF et la FEHAP IdF pour développer les rencontres éthiques chez les adhérents

14 FÉVRIER
Rencontre interfédérale des mandataires dans les CTS, Uriopss, Nexem et Fehap

4 MAI
Rencontre thématique interfédérale sur "Le numérique au service des parcours de santé et de vie", avec l'intervention de l'ARS

2018

15 JANVIER
Rencontre des mandataires Uriopss dans les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) et des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

9 MARS
Matinale sur les actualités du Droit Social avec le Cabinet Picard

22 MAI
Rencontre thématique sur "Les politiques départementales de protection de l'enfance en Île-de-France : panorama, tensions et perspectives"

13 AVRIL
Forum sur le Service Civique "Volontairement solidaires et engagés" organisé avec la FHF IdF et avec l'intervention de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

29 MAI
Rencontre thématique "Point d'étape sur les réformes en cours dans le champ du handicap"





12 JUIN

Matinale d'actualités juridiques sur "CPOM, CITS, habilitation à l'aide sociale" en partenariat avec le Cabinet Seban

30 NOVEMBRE

Journée d'étude sur "La reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, du principe aux pratiques" en partenariat avec le CREA Île-de-France (Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité)

21 SEPTEMBRE

Les Rendez-vous budgétaires pour préparer les budgets à venir en fonction des prévisions du réseau et pour anticiper l'évolution de la réglementation

18 DÉCEMBRE

Première conférence régionale sur la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté, avec la participation de l'Uriopss et de ses adhérents

2019

26 JUIN

Assemblée Générale et élection du Conseil d'administration



6 DÉCEMBRE

Matinale organisée par la commission DRH "Un emploi de qualité : c'est possible. Quels enjeux, quels leviers, quels résultats ?"

7 JANVIER 2019

Élection de Daniel Goldberg à la présidence de l'Uriopss Île-de-France



2 OCTOBRE

Journée de Rentrée Sociale sur "Les modèles socio-économiques à but non lucratif : alliance, réglementation, participation : quelles stratégies ?" avec l'intervention croisée d'universitaires, d'adhérents, d'experts et des pouvoirs publics



JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

URIOPSS
Île-de-France

au MK2 Bibliothèque
8h30-17h00

mardi 2 octobre 2018

Journée de rentrée sociale

LES MODÈLES
SOCIO-ÉCONOMIQUES
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Alliances, financements,
réglementation,
participation :
quelles stratégies ?

2 TABLES RONDES
4 CONFÉRENCES-DÉBATS
1 VILLAGE RÉSEAU

www.uriopssidf-rentreesociale2018.fr

“LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES PRIVÉS NON LUCRATIFS - ALLIANCES, FINANCEMENTS, RÉGLEMENTATION, PARTICIPATION : QUELLES STRATÉGIES ?”

L'édition 2018 de la Journée de Rentrée Sociale a réuni 350 participants acteurs du secteur de la santé et de la solidarité en Île-de-France.

Jean-Luc Cousineau, Vice-président de l'Uriopss Île-de-France, Directeur général de Cordia, a ouvert la journée en rappelant les grands axes du projet stratégique de l'Uriopss et a donné le ton résolument prospectif et constructif de la journée en soulignant qu'il s'agissait "moins d'apporter une réponse unique aux questionnements posés que d'ouvrir les perspectives, transformer les incertitudes en opportunités".

Philippe Eynaud, Professeur des universités à l'Institut des administrations des entreprises de Paris-Université Panthéon-Sorbonne, membre du Conseil de recherche et prospective de l'Uriopss, a ensuite présenté les caractéristiques et les enjeux du tiers secteur, non lucratif, qui se situe donc entre l'État et le marché,



et qui repose sur l'idée selon laquelle il y a de l'économie en dehors du marché. Il a ainsi permis de poser les bases des différents échanges de la journée.

Une première table ronde plénière a permis de dresser un panorama des modèles socio-économiques privés non lucratifs à partir d'études et de recherches universitaires menées ces dernières années. Des gestionnaires ont également pu partager les choix stratégiques qui les ont amenés à armer, développer, voire transformer leur modèle économique.

Elle a été suivie de deux conférences débat simultanées : la première relative aux alliances et coopérations sur le territoire d'action, levier stratégique. La seconde portait sur la diversification des financements.

Après un cocktail déjeunatoire sur le village réseau co-animé par les membres du Club des partenaires ainsi que les partenaires institutionnels, la journée s'est poursuivie avec deux autres conférences débats, l'une traitant de la réglementation à la fois contrainte et levier pour l'évolution et la transformation du secteur, la seconde portant sur les différentes formes d'engagement pour repenser les modèles socio-économiques.

Les intervenants de la dernière table ronde plénière ont proposé des pistes de réflexion à partir de la question suivante : "S'adapter,

évoluer, se développer : jusqu'où aller dans les transformations sans perdre le sens de son action ni son identité ?".

Enfin, Amaëlle Penon, Directrice de l'Uriopss a, dans son discours de synthèse, mis en exergue la nécessité de "valoriser les contributions associatives avec des critères qualitatifs, créer un partenariat nouveau avec les acteurs publics pour préserver la capacité à innover, maintenir la diversité organisationnelle et de gestion, faire dialoguer les savoirs et les compétences", estimant que "tout cela déterminera l'avenir du tiers secteur". Elle a également rappelé que "le modèle socio-économique, quel qu'il soit, est au service du projet associatif, il est un moyen".

L'animation de la journée a été assurée par Antoine Janbon, journaliste à l'Uriopss, rédacteur en chef de la revue Union Sociale.





2

LA TRANSFORMATION DE
L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE PRISE EN CHARGE :
**L'URIOPSS AUX CÔTÉS
DE SES ADHÉRENTS**

LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2

CONTRIBUTIONS ET AVIS DE L'URIOPSS

L'Uriopss a contribué de manière active à la construction du PRS2 pour la période 2018-2022 afin de faire entendre la voix de ses adhérents.

Dès 2017, l'Uriopss a participé aux groupes de concertation organisés par l'ARS. Une contribution collective des fédérations a été transmise à l'ARS en novembre 2017. Suite à la transmission de la version 0 du PRS aux membres de la commission permanente, l'Uriopss qui en est membre, a **publié un avis en février 2018**. Ainsi, ses propositions ont pu être prises en compte en amont de la phase de consultation.

Dans cet avis, l'Uriopss rejoint les engagements portés par l'ARS pour la diminution des inégalités, une approche territoriale affirmée, la prévention et la promotion de la santé, le décroisement et la transversalité des politiques publiques. L'Uriopss adhère aux diagnostics posés par l'ARS, mais celui portant sur les ressources humaines en santé est beaucoup trop lacunaire alors que la pénurie des professionnels et le manque d'attractivité des métiers de la santé et du social sont des enjeux majeurs en Île-de-France.

Cependant, l'Union régionale émet des réserves et appelle à la plus grande vigilance pour les publics frontières : les enfants placés susceptibles d'être porteurs d'un handicap, les mineurs non accompagnés, les mères isolées, les personnes handicapées vieillissantes, les personnes handicapées psychiques en situation de précarité, etc.

L'Uriopss partage les orientations du PRS2 mais reste cependant nuancée sur les conditions de leur mise en œuvre et les moyens concrètement envisagés. Les objectifs qui déclinent chaque axe du schéma régional de santé

doivent être limités en nombre et mieux définis, avec des échéances et des indicateurs.

L'Uriopss a également participé à la construction du PRS2 au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Médico-sociale (CRSA). A ce titre, l'Uriopss a pu débattre et partager ses points de vue avec les différents acteurs du secteur. Sur la forme, comme sur le fond, le texte du projet a substantiellement évolué et a été enrichi par la réflexion collective des acteurs, professionnels de santé, représentants des usagers, élus territoriaux tous membres de la CRSA.

Le 29 mai 2018 la CRSA a rendu un avis favorable au PRS2 sous conditions. L'Uriopss s'est abstenue lors du vote en insistant sur le fait que les éléments portant sur les conditions de la mise en œuvre du PRS2 et les moyens concrètement envisagés à cet effet devaient être précisés, partagés et co-construits. L'Uriopss fera partie du comité de suivi et d'évaluation du PRS2.



PRS2

RENCONTRE THÉMATIQUE PRS2 DU 31 JANVIER 2019

L'Uriopss Île-de-France a tenu une rencontre thématique en tout début d'année 2019 pour accompagner ses adhérents dans l'appropriation du PRS2 et échanger sur ses principaux enjeux stratégiques et opérationnels.

Lors de son intervention, Yannick Le Guen, Directeur de la stratégie de l'ARS, a particulièrement rappelé le caractère participatif du PRS2 :

“Le PRS2 est la feuille stratégique de l'ARS et de ses partenaires. Il n'est pas figé. Il vise à réduire les fortes inégalités sociales, dans une démarche d'intégration et d'accompagnement de tous les secteurs”.

LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

VERS UN DOSSIER USAGER INFORMATISÉ

L'activité de la commission a été focalisée sur l'avancement du projet "SI ESMS - Systèmes d'Information des Établissements sociaux et Médico-sociaux" et plus particulièrement de concevoir avec le GCS SESAN (Service Numérique de Santé) un cahier des charges pour le dossier unique de l'utilisateur. Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- pousser les éditeurs à adapter leurs logiciels aux besoins des établissements, notamment dans le secteur handicap,
- faire bénéficier les organismes gestionnaires de tarifs négociés,
- soutenir les organismes gestionnaires dans leur démarche d'informatisation,
- préparer la région à un futur plan national ESMS numérique.

Après avoir finalisé le cahier des charges dans une démarche de co-construction avec plusieurs représentants d'adhérents, l'appel d'offre pour la conclusion d'un accord-cadre régional a été publié par le GCS SESAN en avril 2019. Dès l'été 2019, les ESMS pourront conclure des marchés avec l'un des éditeurs qui aura été sélectionné. Ils seront accompagnés par le GCS où des ressources spécifiques seront dégagées pour les assister dans la démarche d'achat. Un kit méthodologique présentant l'ensemble des étapes d'un projet de déploiement d'un système d'information sera également mis à disposition.

LA PERSPECTIVE D'UN PLAN NATIONAL "ESMS NUMÉRIQUE"

Parallèlement à la démarche régionale, l'Uriopss a plaidé pour la mise en œuvre d'un plan national de soutien au secteur médico-social analogue aux plans qui avaient été mis en place concernant le secteur sanitaire. La feuille de route "accélérer le virage numérique" présentée par la ministre des solidarités et de la santé le 25 avril 2019 prévoit justement le lancement d'un plan "ESMS numérique" en 2020.

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN SANTÉ 2019-2024

A l'invitation de l'ARS, l'Uriopss a participé activement dès août 2018 aux travaux de préparation du plan de transformation numérique 2019-2024 qui est encore en cours d'élaboration.



LES RESSOURCES HUMAINES SANITAIRES ET SOCIALES



La commission DRH a conclu ses travaux de deux ans en organisant un événement le 6 décembre 2018 sur le thème **“Un emploi de qualité : c’est possible. Quels enjeux, quels leviers, quels résultats ?”**, avec une quarantaine de participants. Face aux besoins en compétences qui rencontrent des difficultés structurelles (attractivité salariale, concurrence avec le secteur libéral, pénurie sur certains métiers), la commission a identifié trois leviers d’actions efficaces :

- la prévention de l’absentéisme,
- le rôle du manager dans la qualité de vie au travail,
- le développement des compétences.

L’enjeu sous-jacent est la transformation des modes d’accompagnement et de soins pour permettre la continuité des parcours de vie des personnes concernées : les pratiques professionnelles sont et vont être bousculées.

Ces transformations interrogent les responsabilités de chacun et chacune dans l’exercice de son métier bien sûr, mais aussi dans son rôle et donc dans les interactions entre l’ensemble des acteurs : personnes accompagnées ou soignées, professionnels, bénévoles de terrain et bénévoles dirigeants.

A cette occasion, les membres de la commission ont partagé leurs convictions pour proposer un emploi de qualité. Ils ont aussi présenté les fiches pratiques préalablement élaborées, sur les CPOM (Contrats Pluriannuels d’Objectifs et de Moyens) et les ressources humaines, sur l’accompagnement à la mise en place des systèmes d’information pour la gestion des ressources humaines, sur la gestion de l’absentéisme dans les établissements et services de santé, médico-sociaux et sociaux, ainsi que sur les leviers de la reconnaissance des salariés.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ET PASSERELLES PROFESSIONNELLES : LE PROJET EDEC

Les mutations sociétales actuelles, l’évolution des besoins de la personne accompagnée et la transformation de l’emploi ont été à l’origine du projet EDEC. Lancé en 2016 par l’Uriopss Île-de-France et ses partenaires (Unifaf, Uniformation, DIRECCTE IDF- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi), ce dispositif vise à favoriser les passerelles professionnelles entre établissements et services, et à améliorer les possibilités de recrutement pour les structures bénéficiaires. La formation, le tutorat et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en constituent les principaux leviers. Le projet EDEC est déployé sur trois territoires pilotes : Paris, Val d’Oise-Yvelines et Vitry-sur-Seine.

Dans la continuité des actions impulsées sur l’exercice précédent, l’année 2018 a été consacrée à la formation des professionnels intervenants auprès de personnes âgées ou de personnes handicapées et la mise en œuvre d’une démarche GPEC à l’échelle territoriale.

Environ 80 professionnels de niveau V ont ainsi été formés à l’aide aux aidants, aux postures professionnelles, à l’adaptation des modalités d’accompagnement aux publics ou encore à la communication avec le reste de l’équipe. Des tuteurs ont aussi été formés pour faciliter la diffusion des connaissances et des compétences acquises. Ces rencontres ont aussi rendu des échanges informels de pratiques, d’expériences voire des projets entre les professionnels de structures différentes.

La GPEC a été déployée en deux phases avec le cabinet TransferRH. Après un diagnostic individuel des établissements et services bénéficiaires, des ateliers d’échanges de pratiques et de partage d’expérience ont été organisés sur le pilotage RH, la formation en situation de travail, l’analyse des pratiques, etc. Les participants ont manifesté un réel intérêt pour la mutualisation des pratiques alors que la mutualisation des compétences se heurte à des freins administratifs ou conventionnels. La démarche GPEC a renforcé l’ouverture et l’esprit de coopération entre les établissements et services bénéficiaires.

Les enseignements du projet EDEC alimenteront les travaux de la commission DRH.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

2018 a été une année d'attente d'orientations pour la protection de l'enfance au niveau national, et de préoccupations constantes en Île-de-France. Les décisions parfois brutales de fermetures de places pour accélérer la transformation des accompagnements a pu mettre en difficulté les professionnels, les organisations et les finances des associations. Le nombre croissant des mineurs non accompagnés, particulièrement à Paris et en Seine-Saint-Denis, nécessite une réponse immédiate et à la hauteur des besoins de ce public, souvent

traumatisé par un parcours chaotique. Certains départements réduisent drastiquement la signature de contrats jeunes majeurs alors que les publics concernés sont en pleine construction de leur projet de vie.

Face aux importantes évolutions du secteur, l'Uriopss Île-de-France, **avec sa commission Protection de l'enfance**, composée d'une trentaine d'adhérents, s'engage à porter la voix des associations mobilisées auprès de l'enfance et de la jeunesse.



En 2018, sur la base d'un tour de table des actualités de chaque département représenté, la commission Protection de l'enfance a coordonné l'échange des informations et procédé à une analyse transversale des thèmes retenus afin de co-construire, en lien avec l'actualité, les actions collectives de l'année 2018 ; ont ainsi été abordés :

- les enjeux liés aux mineurs non accompagnés,
- les jeunes majeurs et la sortie de placement,
- le devenir de la prévention spécialisée,
- l'élaboration de référentiels pour le milieu ouvert (AEMO / AED).

Un groupe de travail s'est ainsi constitué en 2018 et se poursuit en 2019 pour faire un état des lieux des enjeux et perspectives autour des mesures d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'Action éducative à domicile (AED) dans les départements alors que la rationalisation des dépenses d'aide sociale fait craindre une importante baisse de la qualité et de la coordination des parcours.

RENCONTRE THÉMATIQUE

“Les politiques départementales de protection de l'enfance en Île-de-France : panorama, tensions et perspectives”

La commission Protection de l'enfance a organisé une rencontre qui a réuni plus de 80 personnes pour dresser un état des lieux des politiques départementales pour l'enfance. Dans un contexte de changement de paradigme marqué par de fortes contraintes budgétaires des départements et une mise en œuvre hétérogène des lois de 2007 et 2016, les associations ont pu notamment échanger sur

leur difficulté à être considérées comme de réels partenaires et non comme des prestataires. L'intervention du cabinet Eneis Conseil sur les évolutions des politiques départementales a été suivie de temps d'échanges sur des thématiques portées par la commission pour l'année 2018 : mineurs non accompagnés, jeunes majeurs, prévention spécialisée et placements.

D'AUTRES ACTIONS DE L'URIOPSS

Communiqué de presse sur le projet de décret instaurant un fichier des personnes “se présentant comme non accompagnées”. L'Uriopss Île-de-France a exprimé ses inquiétudes sur les dispositions contenues dans ce projet de décret, qui fragilisent le dispositif de protection de l'enfance et méconnaît les droits fondamentaux de l'enfant.

En effet, les dispositions prévues n'apportaient pas les garanties nécessaires au droit de recours judiciaire du mineur et n'assuraient pas les conditions d'un consentement pleinement éclairé.

La région Île-de-France est concernée pour plus de la moitié des mineurs non accompagnés accueillis sur l'ensemble du territoire (principalement à Paris et en Seine-Saint-Denis) et dans l'esprit de l'avis du Défenseur des droits, l'Uriopss a défendu avec fermeté l'appartenance des mineurs non accompagnés au droit commun de l'aide sociale à l'enfance, cadre protecteur, face au risque de glissement vers un droit spécifique que n'avait pas dissipée l'ambiguïté du projet de décret.

Depuis, le décret a été publié et la Ville de Paris ainsi que le département de la Seine-Saint-Denis ont annoncé refuser de

l'appliquer. Avec ses adhérents, l'Uriopss assurera un suivi vigilant des conséquences de la mise en œuvre de ce texte et dénoncera les dérives éventuelles.

Concertation autour du schéma départemental unique des solidarités de Seine-et-Marne

– La fin d'année 2018 a été marquée par la co-signature d'une lettre à l'adresse du Vice-Président du département de Seine-et-Marne en charge des solidarités : l'Uriopss et ses adhérents ont exprimé les difficultés rencontrées avec le département et leur perplexité sur la méthode de la concertation choisie pour l'élaboration du schéma qui ne favorisait pas une réelle co-construction des futures politiques départementales avec le secteur associatif. La demande de poursuite des échanges a été entendue au moins partiellement et une rencontre a été programmée au printemps 2019.

En janvier 2018, l'Uriopss a également rencontré le **Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis** avec Idée 93 et Interlogement 93 pour partager les inquiétudes des adhérents sur les impacts qu'auraient les arbitrages budgétaires du département et pour affirmer leurs attentes pour le schéma départemental pour la protection de l'enfance qui était alors en préparation.

Par ailleurs, l'Uriopss représente ses adhérents auprès de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (**DIRPJJ**) et à ce titre, coordonne la préparation des rencontres qui sont organisées régulièrement.

LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Le secteur de la lutte contre l'exclusion a été frappé par une mesure d'économie majeure consistant à diminuer les dotations aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de 57 M€ entre 2018 et 2021, dont 20 M€ dès 2018 (3 M€ en Île-de-France) puis 12 M€ par an. En Île-de-France, un gel partiel de la dotation régionale limitative survenu début 2018 puis l'allocation tardive des financements a accentué les difficultés des gestionnaires. À cela s'ajoute la généralisation des CPOM et la convergence tarifaire avec l'application de tarifs plafonds aux CHRS.

L'Uriopss, ainsi que les principales fédérations du secteur (la FAS, la Croix-Rouge française, la FEHAP et Nexem) ont déposé un recours en juillet 2018 devant le Conseil d'État contre l'arrêté du 2 mai 2018 fixant les tarifs plafonds des CHRS pour l'année 2018. À cette fin, deux enquêtes ont été menées auprès des CHRS; l'Uriopss Île-de-France a mobilisé ses adhérents pour qu'ils y contribuent.

Les associations dénoncent tout particulièrement les risques de nivellement vers le bas de la qualité de l'accompagnement social, des prestations alimentaires et des aides d'urgence ; la mise à mal de l'inconditionnalité de l'accueil par la diminution du nombre de places et la fermeture de structures ; la menace d'une sélection accrue des personnes à l'entrée des CHRS selon leur solvabilité ou de leur degré d'autonomie ; ainsi qu'une réduction des capacités d'innovation sociale.

Autre facteur de transformation, la stratégie pour le logement d'abord se déploie aussi en Île-de-France. Suite à un appel à manifestation

d'intérêt national, le département de la Seine-Saint-Denis a été retenu pour le déploiement accéléré du logement d'abord. À ce titre, des crédits spécifiques lui seront alloués. En Île-de-France, le risque est que le manque de moyens alloués à la mise en œuvre de la stratégie entraîne un glissement de l'hébergement vers la mise à l'abri.

D'AUTRES ACTIONS DE L'URIOPSS

Rencontres avec la DRIHL - Une rencontre est organisée chaque semestre entre la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), les fédérations et les associations du secteur. L'Uriopss fait partie des fédérations co-invitées, avec l'AFFIL, l'URCLLAJ IdF, la FAP IdF, la FAPIL, la FAS IdF, la FNASAT, l'UNAF0, l'URHAJ et SOLIHA. Ces réunions sont l'occasion de partager une information actualisée sur les politiques mises en œuvre en Île-de-France, de relayer réalités de terrain et préoccupations.

Les sujets abordés en mai 2018 faisaient en partie écho aux décisions nationales : impact de la baisse drastique des dotations aux CHRS sur la qualité et la globalité de l'accompagnement ; déploiement de la stratégie "logement d'abord" avec l'ouverture de places notamment en pensions de famille, le développement de l'intermédiation locative et de l'accès direct au logement à vocation sociale ; accueil des migrants avec la création d'accueils de jour, de centres provisoires d'hébergement, de centres d'examen des situations administratives et l'organisation de maraudes.



Lors de la réunion de novembre 2018, les échanges ont plus particulièrement porté sur le manque de moyens consacrés au logement d'abord ; l'accompagnement vers l'hébergement des personnes dont la demande d'asile a été refusée ou pour lesquelles l'accord de Dublin s'applique ; les expulsions locatives ; les CPOM ; la non-revalorisation du tarif journalier des pensions de famille, fixé à 16€ depuis leur création.

Domiciliation administrative -

L'Uriopss Île-de-France a participé au comité de concertation organisé le 14 décembre 2018 par la DRIHL et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour dresser le premier bilan de la mise en œuvre des schémas départementaux et de la stratégie régionale pour la domiciliation.

Lancement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté -

L'Uriopss a participé à la première conférence régionale organisée dans ce cadre, le 18 décembre 2018. Les priorités d'action dans la région ont commencé à être dessinées à cette occasion, sur les thèmes de l'enfance et des droits essentiels des enfants ; des jeunes ; de l'insertion et du rôle des entreprises dans la lutte contre la pauvreté ; ainsi que sur le travail social. Des groupes de travail thématiques ont été mis en place au premier semestre 2019, avec l'implication de l'Uriopss et de ses adhérents. Une conférence régionale devrait être organisée tous les 6 mois pour faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie en Île-de-France. Dès 2019, les crédits alloués dans ce cadre ont atténué la baisse de la dotation aux CHRS, mais sans aucune garantie pour les années à venir.

FOCUS 2019 : UNE NOUVELLE COMMISSION SUR LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Début 2019, le Conseil d'Administration de l'Uriopss Île-de-France a souhaité installer une nouvelle commission dédiée au secteur de la lutte contre l'exclusion. Ainsi, un collectif Alerte se forme aussi en Île-de-France. La commission a tenu sa première réunion en avril. En 2019, elle concentrera son action sur le suivi de la mise en œuvre de la stratégie Pauvreté, avec une participation concertée de ses membres aux groupes de travail qui sont installés dans ce cadre.

LES PERSONNES ÂGÉES

En 2018, le secteur des personnes âgées a connu de nombreuses actualités. Au niveau national, le 1^{er} octobre Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, lançait une grande consultation citoyenne autour de la question “comment mieux prendre soin de nos aînés ?”. Ce travail préparatoire devrait permettre l’élaboration de la très attendue loi grand âge et autonomie prévue à l’automne 2019. Avec l’Uriopss, l’Uriopss a salué les recommandations du rapport Libault qui a conclu la consultation en mars 2019.

Par ailleurs, la loi Elan (Évolution du logement, de l’aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018 est venue préciser le régime de l’habitat inclusif pour les personnes handicapées et les personnes âgées. Ce mode d’habitation regroupé a

pour objectif une meilleure inclusion dans le milieu ordinaire avec un projet de vie sociale commun.

Au niveau régional, 2018 a été marquée par l’adoption du PRS2 par l’ARS. Fruit d’une large concertation à laquelle l’Uriopss a participé, ce PRS définit les orientations et les objectifs de développement de l’offre d’accompagnement notamment pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

En 2018, la trentaine de membres de la commission Médico-sociale a assuré un suivi de la généralisation des CPOM, des mandats de représentation pour l’Uriopss, de la préparation du PRS2. Avec les membres de la commission Santé, ils ont partagé les constats et propositions pour mieux accompagner les personnes en situation complexe.



DES PARTENARIATS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ACCUEILLANT LES PERSONNES ÂGÉES

Un Partenariat avec la CNAV d'Île-de-France pour la promotion du bien-vieillir et la prévention de la perte d'autonomie.

L'Uriopss se mobilise autour de la promotion du bien vieillir notamment par l'information et la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées. Dans le cadre de la convention qui les lie depuis 2008, l'Uriopss et la CNAV ont organisé une rencontre d'informations et d'échanges le 12 avril 2018 sur les actions et financements de la CNAV en matière de prévention de la perte d'autonomie. L'objet de cette rencontre est de soutenir le développement d'un cadre de vie de qualité au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Ce partenariat permet ainsi de mobiliser des solutions de financement adaptées aux besoins du porteur de projet en vue d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des résidents accueillis. Ce partenariat a également vocation à mettre en avant les différents projets menés par l'Uriopss et par la CNAV. Ainsi, en octobre l'Uriopss a relayé l'enquête nationale menée par la CNAV pour mieux connaître l'état du parc et du bâti des résidences-autonomie. Puis en décembre, l'Uriopss a relayé l'appel à projets lancé par la CNAV "Bien vivre sa retraite, le plus longtemps en autonomie" pour développer la prévention et la lutte contre l'isolement social des personnes retraitées.



Intervention de l'Uriopss lors de la première journée scientifique du Géron'd'if.

Le 16 octobre 2018, l'Uriopss a participé à la première journée scientifique organisée par Géron'd'if, le gérontopôle d'Île-de-France. Cette journée a été l'occasion pour l'Uriopss de rappeler les raisons de son implication en tant que membre fondateur de Géron'd'if à savoir la volonté de croiser les expertises et les expériences en rapprochant les acteurs tant du monde de la recherche, du monde sanitaire et médico-social que de la sphère économique et industrielle.

L'Uriopss a également insisté sur sa volonté d'être un relais entre le Géron'd'if et ses adhérents afin de diffuser le plus largement possible les travaux menés par le gérontopôle.

Cette journée scientifique a été l'occasion pour Géron'd'if de revenir sur les différents projets réalisés depuis sa création en 2016 pour la recherche au service des séniors, l'innovation organisationnelle au service du parcours ainsi que sur le recours aux nouvelles technologies dans l'accompagnement des séniors.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le champ du handicap connaît d'importantes mutations avec ce qu'on appelle le "virage inclusif". Cette transformation de l'offre impulsée à la fois par les pouvoirs publics et par les acteurs de terrain a pour vocation de repenser la prise en charge des usagers pour les intégrer au mieux dans le milieu ordinaire. La Réponse accompagnée pour tous, la réforme de la nomenclature des ESMS avec le décret du 9 mai 2017 ou encore la réforme tarifaire SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées) sont autant de chantiers mis en place ces dernières années pour répondre à la transformation de l'offre.

À l'échelon régional, l'ARS a pointé comme sujet prioritaire pour l'année 2018 le déficit de capacité d'accueil dans la région. À ce titre, a été lancé le 3 juillet un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour des projets d'extension visant la mise en œuvre accélérée de solutions nouvelles permettant de développer l'autonomie des personnes en situation de handicap en Île-de-France.



D'AUTRES ACTIONS DE L'URIOPSS

Suivi de la généralisation des CPOM

- La généralisation des CPOM pour l'ensemble des établissements et services sociaux et médicosociaux se poursuit. À terme, les CPOM ont vocation à devenir l'outil de contractualisation de référence puisque dans les prochaines années, près de 9 000 d'entre eux devront ainsi être signés par les établissements.

Très tôt, l'Uriopss s'est mobilisée en alertant les autorités de tarification sur les difficultés posées par le déploiement (diversité des pratiques selon les territoires et les interlocuteurs, modalités de calcul du taux d'activité), mais également en organisant des rencontres comme celle du 12 juin 2018 qui visait à sensibiliser et informer ses adhérents sur les enjeux juridiques et financiers des CPOM.

Une rencontre thématique pour décrypter les réformes en cours

- Le 29 mai 2018, l'Uriopss a organisé une rencontre thématique présentant l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le champ du handicap : Réponse accompagnée pour tous, SERAFIN-PH, réforme des autorisations ou encore la mesure de l'activité des établissements et services. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des adhérents sur la mise en pratique de ces réformes mais également de soulever les difficultés rencontrées dans la pratique.

Une contribution à l'AMI pour la transformation et le développement de l'offre à destination des personnes en situation de handicap

- L'Uriopss a participé à la réunion organisée le 27 avril 2018 par l'ARS, sur la stratégie régionale de transformation et de développement de l'offre à destination des personnes en situation de handicap.



JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA RECONNAISSANCE DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le 30 novembre 2018, l'Uriopss a co-organisé avec le CREA Île-de-France une journée d'étude consacrée à la "reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes accompagnées : du principe aux pratiques". Les intervenants et les participants universitaires, professionnels, personnes accompagnées, ont questionné les concepts d'agentivité, d'empowerment, de capacitation, de pouvoir d'agir ainsi que leur réalité dans les secteurs social, médico-social et sanitaire.

Intervenants et participants ont observé que la prise en compte de la parole de l'utilisateur se situe dans un rapport de force. Or plutôt que de former les usagers à maîtriser les codes de la représentation, il s'agirait de travailler sur l'environnement de la personne, de rendre audible l'in audible en déshabituant notre manière d'entendre, de parler avec la personne plutôt que de parler pour elle.

Trois prérequis ont été identifiés : la reconnaissance a priori, la confiance, la coresponsabilité. La capacité à exercer son pouvoir d'agir n'a pas à être prouvée, ni gagée. L'empowerment est une source de motivation et de valorisation, il est générateur d'utilité sociale. L'accompagnement à l'autodétermination n'est pas "faire à la place de", mais être en étayage lorsque la personne en a besoin pour exercer son pouvoir d'agir. L'autodétermination au pouvoir d'agir commence par l'autogestion, lorsque la personne choisit et décide pour elle-même.

La journée s'est conclue sur une invitation forte : changer le monde et pas seulement les établissements et services !

L'Agence, soucieuse de créer des réponses plus nombreuses et plus inclusives, a fait le choix de mettre de côté la procédure d'appels à projets pour lancer des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) de manière à faire remonter les initiatives des organismes gestionnaires.

Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le décret du 29 décembre 2017, permettant à quatre ARS dont celle d'Île-de-France, de procéder à des extensions de capacité supérieures à 30% sans passer par des appels à projet.

L'Uriopss a participé aux travaux préparatoires, en amont avec la co-construction d'une grille de labellisation en vue de sélectionner les projets, en aval en participant aux commissions de sélection des projets.

Au préalable, l'Uriopss avait souhaité rencontrer Alain Cordier, conseiller du Directeur Général de l'ARS.

Le 5 juin 2018, l'Union avait ainsi eu l'occasion de partager ses priorités pour le développement et la transformation de l'offre, les initiatives ainsi que les difficultés quotidiennes de ses adhérents y compris dans le dialogue budgétaire. L'Uriopss a également évoqué le défi majeur que représentent la définition et la mise en œuvre de solutions pour les personnes en "situations complexes", alors que la région est en déficit d'offre d'accompagnement et que les secteurs et les pouvoirs publics restent trop cloisonnés. Enfin l'Uriopss a rappelé que la pénurie des professionnels et l'attractivité des métiers sont des préoccupations majeures de ses adhérents et qu'elle souhaite travailler avec l'ARS sur cette question prioritaire.

Innovation de l'ARS

En septembre 2018, l'ARS a installé un groupe de réflexion sur l'accompagnement des personnes handicapées dont les membres sont désignés intuitu personæ. L'Uriopss y participe grâce à l'implication de plusieurs de ses administrateurs au nom de leurs associations, ainsi qu'avec sa directrice. Les sujets qui sont notamment abordés sont le développement d'habitats alternatifs ; l'accès aux soins ; l'impact des innovations ; la place des établissements et services d'aide par le travail dans la société ; la citoyenneté ; les droits des personnes et le pouvoir d'agir ; la transition inclusive et le développement de plateformes de solutions. Des projets sont régulièrement présentés.

LA SANTÉ

Dans son avis sur le PRS2, l'Uriopss a notamment insisté sur la nécessité de dédier des moyens à l'accompagnement des professionnels au changement, de promouvoir les innovations sur le territoire et sur l'importance cruciale de l'implication en toutes circonstances des instances de démocratie en santé, de même que les secteurs social et médico-social.



En 2018, la commission Santé a notamment mené ses travaux sur la gestion des “situations complexes”. Après avoir repéré les nombreux facteurs de complexité et les freins structurels à une prise en charge satisfaisante, les membres du groupe de travail ont analysé des cas pratiques sur la base desquels se poursuit en 2019 une réflexion pour identifier les outils opérationnels et organisationnels à mobiliser pour répondre aux besoins des “sans solution”.

D'AUTRES ACTIONS DE L'URIOPSS

Un nouveau cadre pour l'innovation en santé – Malgré des divergences d'interprétation régionales, l'entrée en vigueur de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a constitué une opportunité pour les organisations sanitaires et médico-sociales qui y ont trouvé un véhicule pour porter des projets innovants qui n'entreraient pas dans le cadre plus rigide des appels à projets ordinaires. Ce nouveau cadre vise ainsi à favoriser l'émergence d'organisations nouvelles dans les secteurs sanitaire et médico-social pour l'amélioration de la prise en charge du parcours des patients, l'efficacité du système de santé et de l'accès aux soins ; ainsi que l'amélioration de la pertinence de la prise en charge par l'Assurance Maladie des médicaments ou des produits et prestations associés. Les initiatives des territoires ont été privilégiées, avec l'accompagnement des porteurs de projet par les agences régionales de santé. L'Uriopss Île-de-France a contribué à la veille du réseau sur la mise en œuvre de l'article 51, a informé régulièrement ses adhérents sur cette nouvelle opportunité, et est membre du comité régional pour l'innovation en santé piloté par l'ARS.





3

UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ



UNE UNION ENGAGÉE DANS LE DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE

L'Uriopss Île-de-France s'est engagée avec le réseau Uniopss dans l'accueil de volontaires en Service Civique chez ses adhérents franciliens.

En proposant le Service Civique, le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité participer concrètement à la cohésion sociale par l'engagement solidaire et citoyen des jeunes. Les missions de Service Civique permettent aux 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap), de s'engager au service de l'intérêt général, auprès des enfants, jeunes et adultes handicapés, malades, personnes âgées, personnes en situation de précarité, dans un esprit de complémentarité des activités réalisées par les salariés et bénévoles.

On a pu observer, en 2018, une montée en puissance des missions de Service Civique. Le seuil symbolique de 100 volontaires a été franchi depuis le lancement du dispositif. Le réseau Uniopss-Uriopss déploie des missions dans 3 domaines d'activité : la solidarité, la santé et l'éducation pour tous. Cette année a été marquée par la concrétisation d'un partenariat entre l'Uriopss et la Fédération Hospitalière de France Île-de-France, afin d'apporter des réponses mutualisées notamment en termes d'animation des formations civiques et citoyennes pour les volontaires et les tuteurs.

La synergie des deux fédérations, acteurs majeurs des solidarités, a permis l'organisation d'un forum régional du Service Civique en avril 2018. Cet événement qui a réuni une centaine de volontaires, tuteurs, acteurs de terrain, institutionnels, et partenaires, a abouti à la production d'un manifeste en faveur de la promotion du Service Civique et en articulation avec le futur Service National Universel (SNU). L'utilité sociale et l'engagement accru des jeunes et des tuteurs ont particulièrement été valorisés. Des ateliers thématiques, des espaces d'échanges, d'orientation et d'information ont permis d'accompagner la réflexion des volontaires sur leurs projets d'avenir et de les sensibiliser aux métiers du secteur des solidarités. Globalement, l'augmentation du nombre de volontaires accueillis par nos adhérents est un gage de satisfaction et de proximité pour l'Uriopss Île-de-France.

L'accompagnement personnalisé que propose l'Uriopss de la conception à la réalisation du projet d'accueil, permet de renforcer la performance du dispositif.

En outre, l'engagement de Service Civique contribue à donner le sentiment aux jeunes d'être utiles à la société en apportant une aide concrète aux personnes fragiles.

Il permet également de changer leur perception sur les publics accompagnés et d'avoir une meilleure compréhension des grandes questions de société. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un dispositif d'insertion, la période de volontariat est l'occasion d'affiner le projet professionnel en confirmant ou en infirmant d'éventuels choix de carrière ou de domaine professionnel. Pour ceux qui n'ont pas un projet professionnel abouti, il aide à la réflexion via l'intégration dans le monde du travail et grâce à l'accompagnement du tuteur. Le Service Civique est très certainement un levier en faveur de l'engagement des jeunes pour l'intérêt général. En effet, 89% des volontaires s'engagent ensuite comme bénévoles ou salariés dans nos secteurs.



LA FORMATION

En 2018, l'Uriopss a organisé 60 sessions de formations dont 18 en inter (dans ses locaux) et 42 en intra (dans les établissements) pour un volume d'affaire de 229 000 €.

Les différents domaines de formation sont :

- Santé mentale
- Droit social
- Gestion/comptabilité
- Pilotage et gouvernance
- Bureautique informatique
- Communication interne/externe
- Ressources humaines et management
- Droit des personnes
- Pratiques professionnelles

Dans les formations inter nous constatons un fort besoin en gestion/comptabilité dont les formations représentent 53% des sessions organisées.

30 formateurs, tous de niveau I, ont été sélectionnés pour leur expertise et leur expérience.

Ainsi, l'Uriopss propose des formations qui permettent de s'approprier les évolutions réglementaires : en gestion-tarification (CPOM, EPRD, en droit social, comité social et économique), sur la protection des données. Ces formations peuvent être organisées chez l'adhérent, afin de favoriser une montée en compétences collective.

L'application de la stratégie de la formation de l'Uriopss qui a été définie fin 2017 s'est poursuivie en 2018. Avec le réseau Uniopss/Uriopss, des processus qualité liés au référencement Datadock ont été définis et mis en place, avant de s'engager vers une certification à horizon 2021.



OFFRE DE FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Les formations les plus demandées en intra sont celles qui relèvent de la santé mentale : elles représentent 33 % des formations. L'offre de formation en santé mentale se construit à partir des échanges avec les adhérents, elle évolue constamment pour anticiper et s'adapter à leurs besoins.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1 personne sur 4 sera touchée par des troubles psychiques au cours de sa vie. Les problèmes de santé mentale sont les principales causes de l'absentéisme au travail, de la perte d'emploi et des prises de retraite anticipées. Pour définir la santé, l'OMS souligne dans sa constitution la dimension positive de la santé mentale : "la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

La formation est un moyen concret pour favoriser la santé mentale. En permettant aux professionnels de consolider leurs compétences, de prendre du recul sur leur métier et sur les situations rencontrées au quotidien, rendant ainsi possible une meilleure prise en charge des usagers et une prévention des risques psychosociaux.



EXEMPLE

Le centre Jean Moulin de l'Union Mutualiste d'Initiative Santé (UMIS), situé à Fleury-Mérogis, a organisé 3 formations en santé mentale en 2018 :

- les dynamiques de groupe, une approche psychanalytique,
- approches interculturelles, analyses de situations,
- les dynamiques de groupes : comment travailler ensemble ?



R GPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il renforce les droits des citoyens de l'Union européenne, entraînant des responsabilités renforcées et des sanctions alourdies. Sa mise en œuvre constitue ainsi une opportunité de réinterroger les règles et pratiques favorisant la bientraitance et la qualité du service rendu.

La formation dédiée de l'Uriopss a pour objectifs de :

- Connaître l'évolution réglementaire européenne et française pour en identifier les enjeux pour nos secteurs.
- Appréhender et prioriser les actions à mettre en œuvre pour s'engager dans une protection efficace des données personnelles.
- Connaître les exigences de la CNIL pour y répondre.

Les participants ont apprécié "une approche très pédagogique, à la fois théorique et pratique", "très claire et avec beaucoup d'humour", "une bonne exploration du sujet", ainsi qu'un "apport de connaissances sur le traitement des données indispensable dans le travail quotidien".



F FORMATIONS CERTIFIANTES/DIPLÔMANTES

L'Uriopss développe des formations certifiantes et diplômantes en partenariat :

- "Zéro sans solution : coordonner les parcours de vie" : cette formation de 8 jours et certifiée AFNOR est réalisée par l'Espace Sentein. La coordination des parcours a pour objectif d'éviter les ruptures de parcours d'accompagnement et de prise en charge.
- Un master "Directeur Administratif et Financier d'une organisation sociale et Médico-sociale", assuré par l'UPEC (Université Paris-Est Créteil). Partant du constat que des professionnels du secteur médico-social ont développé les compétences de DAF sans pour autant avoir le diplôme requis, cette formation leur permet d'acquérir une reconnaissance officielle avec un diplôme de niveau 1 ce qui facilitera leur évolution professionnelle. Le master s'adresse tout aussi bien aux DAF venant d'autres secteurs et souhaitant approfondir leur culture sociale et médico-sociale.



UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT QUI S'ENRICHIT

Un taux de
satisfaction de
4,33/5

L'Uriopss accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires, les changements d'échelle, les projets de coopération, l'application des outils de la loi de 2002-2, et tout autre sujet structurant, en s'appuyant sur l'expertise du réseau Uniopss-Uriopss, les conseillers techniques et des ressources expertes.

En 2018, ces accompagnements représentent 80 jours d'intervention auprès d'organismes à but non lucratif de tailles très variées.

L'année 2018 est marquée par plusieurs nouveautés, dont la mise en place d'un processus qualité systématique d'évaluation de la satisfaction des accompagnements. Le taux de satisfaction est de 4.33/5.

Vers 2019 et 2020, les accompagnements de l'Uriopss poursuivent leur mutation pour s'adapter au plus près des besoins des adhérents. Ils s'élargissent notamment :

- à la mise en conformité RGPD,
- aux transformations numériques,

- aux bonnes pratiques de visibilité pour la levée de fonds,
- à l'aide au choix et pilotage d'un prestataire de déploiement d'un système d'information,
- à la prise en compte de la satisfaction des usagers,
- au développement de la créativité et de la cohésion d'équipe grâce au Design thinking et à l'optimisation de la charge financière du transport dans les structures.

Cette nouvelle offre viendra enrichir l'aide à la mise en œuvre de projets complexes (mutualisations, regroupements, CPOM, etc.), l'aide à la gestion de projet, la mise en place de plateformes de services, des actions de développement de la qualité de vie au travail et de cohésion d'équipe, la cartographie de prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH, la mise en conformité des fiches de postes, etc.



LE CENTRE DE MÉDIATION CONVENTIONNELLE

En 2018, le CMC a poursuivi son activité et a finalisé la structuration de l'étape d'expérimentation. Celle-ci s'est poursuivie dans une démarche de co-construction telle qu'initiée il y a deux ans. Il s'agit d'obtenir un maximum d'enseignements avec trois objectifs : clarifier l'offre, déterminer un modèle économique, positionner le CMC comme opérateur ou comme architecte de solutions. Elle se déroule sur 2019 - 2020 et porte sur trois offres : la médiation dans les relations internes aux organisations, la médiation entre les professionnels et les personnes accompagnées et leur famille, la médiation dans les relations entre les organisations.

En 2018, l'Uriopss Île-de-France a obtenu de l'ARS IDF une subvention de 24 000 € qui permet de financer la 1^{ère} année d'expérimentation en 2019 sur la médiation avec les usagers et leurs familles.



WWW.CENTREMEDIATION-URIOPSS.NET

ENTRETIEN AVEC GILBERT PALENGAT

Directeur général de Handi Val de Seine,
Bénéficiaire d'un accompagnement



Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Handi Val de Seine est une association émanant d'un Syndicat intercommunal regroupant 33 communes créé en 1969 par des élus qui souhaitaient répondre aux demandes d'associations de parents. Notre philosophie qui a présidé à la création d'établissements a toujours été celle d'un service public aux habitants.

L'association a pour but de gérer les établissements (édifiés par le Syndicat Intercommunal) en vue d'assurer la prévention, la rééducation, l'éducation générale et préprofessionnelle, l'hébergement et l'emploi de personnes dont le handicap reconnu - psychique, mental ou encore personnes autistes - exige le recours à des techniques non exclusivement pédagogiques".

Aujourd'hui nous accueillons plus de 1000 personnes dans 19 établissements (IME, Foyer de vie, CAMSP...) sur le bassin Nord-Ouest des Yvelines. Nous avons plus de 450 salariés.

Comment est venue l'idée d'un accompagnement personnalisé avec l'Uriopss Île-de-France ?

Nous sommes adhérents de l'Uriopss Île-de-France depuis plusieurs années, et à ce titre nous participons régulièrement à leurs différents événements - Journées juridiques, Journée de rentrée sociale, etc.

En 2019 nous devions élaborer notre CPOM qui allait toucher l'ensemble de nos établissements. Nous étions un peu novices et nous avons décidé à la fin 2017 de nous tourner vers l'Uriopss Île-de-France pour nous accompagner. L'équipe projet proposée par l'Uriopss, constituée de deux experts techniques de leur association, nous semblait tout à fait répondre à notre besoin.

Comment l'accompagnement a-t-il pris forme ?

Nous avons d'abord suivi deux journées de sensibilisation / formation en décembre 2017.

L'idée de ces deux journées était notamment de nous sensibiliser au fait que nous devons mettre en place une organisation spécifique. Un CPOM n'est pas qu'un Contrat d'Objectifs, il est constitué avant tout

d'une analyse diagnostique de ce que nous sommes et des objectifs que nous souhaitons atteindre en tenant compte d'un contexte global.

Remonter les informations du terrain (attentes spécifiques, besoins etc.) était primordial.

Nous avons ainsi mis en place une grande réunion plénière avec l'ensemble des directeurs du siège et des établissements, puis nous avons créé des groupes de travail par pôle d'expertise pour des réunions plus techniques. Enfin un comité d'orientation comprenant des administrateurs a été mis en place. Le travail a été très participatif.

Quel a été le rôle de l'Uriopss tout au long de ce parcours ?

L'Uriopss a eu une place prépondérante dans la réussite de ce projet. Elle nous a aidé à définir notre projet au démarrage et nous a conseillé sur la stratégie à adopter pour rédiger le CPOM, qui n'est pas qu'un document financier.

Le CPOM doit s'inscrire dans les politiques publiques et les politiques régionales de santé tout en étant étroitement lié avec le projet associatif.

L'Uriopss nous a aidé à mettre en forme toute la

partie liée à la rédaction du CPOM et nous a accompagné dans la défense de celui-ci auprès des autorités de tutelle.

Votre CPOM est-il une réussite ?

Nous avons réussi à signer un accord cadre réellement équilibré. Nous avons des arguments, des éléments factuels forts pour défendre chaque partie de notre projet. Grâce à notre diagnostic très pointu, nous avons une connaissance fine de ce vers quoi nous voulions tendre.

Le CPOM a aussi permis de mobiliser toutes nos équipes sur le projet et donc d'en faciliter l'adhésion.

HANDI VAL DE SEINE EN QUELQUES CHIFFRES

19
établissements

33
communes adhérentes

450
salariés

1 000
personnes accueillies



DES PARTENAIRES EXPERTS



Des partenariats “gagnant-gagnant”

L'Uriopss propose à ses adhérents un accès à des prestataires de confiance et à l'expertise reconnue dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Les membres du Club des partenaires bénéficient d'une visibilité forte auprès des adhérents sur l'ensemble des supports de communication de l'Uriopss et valorisent leurs expertises lors des différents événements organisés par l'Uriopss. Les membres du Club des partenaires sont également associés à l'offre de formation et d'accompagnement.

Partenaires et adhérents se rencontrent tout au long de l'année au cours des rendez-vous organisés par l'Uriopss, lors des événements, des rencontres territoriales et des rencontres thématiques mais surtout au sein du Village Réseau de la Journée de Rentrée Sociale.

Les rencontres avec nos partenaires experts en 2018

- avec le Cabinet Seban, une matinale d'actualités juridiques en gestion-tarifcation le 12 juin,
- avec la Mutuelle Saint Christophe, la Banque Postale, le Cabinet Seban et Orcom, les Rendez-vous budgétaires le 21 septembre,
- avec le Cabinet Picard, une matinale le 9 mars clôturant une série d'événements sur la réforme du code du travail qui avait débuté en 2017 avec les Rendez-vous budgétaires,
- avec l'éditeur CEGI, organisation d'un club utilisateurs adhérents le 19 février,
- avec l'ensemble des membres du Club, la Journée de Rentrée Sociale le 2 octobre avec le soutien de notre partenaire l'agence événementielle Bull d'air.

Ils nous ont rejoints en 2018 !

En 2018, la Banque Postale et le Crédit Mutuel ont rejoint le Club des partenaires.

Partium, AlterEthic, le Cabinet Khors et le Cabinet d'avocat Laurent Cocquebert ont signé début 2019 une convention partenariale.

Les membres du Club des partenaires en mai 2019



L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE REMERCIÉ L'ENSEMBLE DE SES ADHÉRENTS : ACD - ASSOCIATION CENTRES PIERRE ET LOUISE DUMONTEIL / ACEPRIF ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS DE LA RÉGION IDF / ADAFORSS / ADAPEI 77 SIEGE / ADPEP 91 / ADPJ - ASSOCIATION DE DEFENSE ET DE PREVENTION POUR LA JEUNESSE / AEDE / AEF 93 / 94 / AFASER / AFG AUTISME / AFILAIDE ADMR / AGE - ASSOCIATION DE GROUPEMENTS EDUCATIFS / AGIRC ARRCO / AIDE AUX JEUNES DIABÉTIQUES / AIDE AUX MÈRES ET AUX FAMILLES IDF SUD & OUEST / AIDES / AJPC - SIEGE / AMSAD 16 - ADMR / ANEF PARIS / ANPAA ILE DE FRANCE / ANSIAD - ASSOCIATION NEUILLEENNE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE / APAJH YVELINES / APEI DE SEVRES 92 / APEI SEINE NORD EST 95 / APF FRANCE HANDICAP / APROJEF / APRSP ALTAIR / APSI - ASSOCIATION DE PREVENTION SOINS ET INSERTION / ARAPEJ / ARCAT ASSOCIATION DE RECHERCHE DE COMMUNICATION ET D'ACTION POUR L'ACCES AUX TRAITEMENTS / ARCHIPHEL MONTRÉUIL / ARILE / ARPAVIE / ARPAVIE - RESIDENCE LES FERMETTES / ARPEI CENTRE DE MONTGUCHET / ASS MEDICO PEDAGOGIQUE DE SAINT-DENIS POUR LE TRAITEMENT INADAPTATION SCOLAIRE / ASSAD 15 / ASSOCIATION APEAJH / ASSOCIATION APETIS / ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE DU CANTON DE MILLY LA FORET / ASSOCIATION FOYER DE RETRAITE DES PERES BLANCS / ASSOCIATION FRANCAISE D'ENTRAIDE - AFE / ASSOCIATION HOPITAL SAINT JACQUES / ASSOCIATION JOLY / ASSOCIATION LE CLOS / ASSOCIATION L'EVEIL / ASSOCIATION A TRAVERS LA VILLE / ASSOCIATION ABC PUERICULTURE / ASSOCIATION ACIS FRANCE / ASSOCIATION ACTION JEUNES / ASSOCIATION ADEF RESIDENCES / ASSOCIATION ADES / ASSOCIATION ADIAM / ASSOCIATION ADTEIRE / ASSOCIATION AGATA / ASSOCIATION AGECEP / ASSOCIATION AGEETH / ASSOCIATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION COMBATTRE LES INEGALITES REUNIR LES HOMMES ET LES MOYENS - ACR / ASSOCIATION AGIR POUR LA REINSERTION SOCIALE - ARS95 / ASSOCIATION AIDE FAMILIALE A DOMICILE ILE DE FRANCE AFAD / ASSOCIATION AIDE FAMILIALE POPULAIRE 91 / ASSOCIATION AIDE FAMILIALE POPULAIRE 94 / ASSOCIATION AIGUILLAGE PREVENTION SPECIALISEE / ASSOCIATION AJHR / ASSOCIATION ALJM ACCUEIL LOGEMENTS JEUNES MERES / ASSOCIATION ALTERNATIVES / ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT / ASSOCIATION AMICALE DU NID / ASSOCIATION ANAIS / ASSOCIATION ANNE MARIE JAVOUHEY - AMJ / ASSOCIATION ANNE MARIE RALLION / ASSOCIATION ANPIHM / ASSOCIATION APAS OEUVRÉS SOCIALES BTP / ASSOCIATION APPEDIA AUTISME / ASSOCIATION APRHAM / ASSOCIATION APS CONTACT / ASSOCIATION APSARA MENAGE / ASSOCIATION ARC 75 / ASSOCIATION ARC EN CIEL CGEHM / ASSOCIATION ARC-EA / ASSOCIATION ARERAM / ASSOCIATION ATELIER CLUB JOIE DE CREER / ASSOCIATION AUREORE / ASSOCIATION AUTISME 75 ILE DE FRANCE / ASSOCIATION AUX CAPTIFS LA LIBERATION / ASSOCIATION AUXILIA / ASSOCIATION BENOIT MENNI / ASSOCIATION BERNARD ET PHILIPPE LAFAY PCHM / ASSOCIATION BERNARD LAFAY CAMP / ASSOCIATION BTP RMS RESIDENCES MEDICO SOCIALES DIRECTION COMPTABLE / ASSOCIATION C2DI 93 / ASSOCIATION CAP'SANTE / ASSOCIATION CASTEL NAZARETH / ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DES SERVICES DE JEUNESSE FEMININE COMITE PARISIEN ACSJF / ASSOCIATION CENTRE 77 AIDE A DOMICILE / ASSOCIATION CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT CASP / ASSOCIATION CENTRE ISRAELITE DE MONTMARTRE - CIM / ASSOCIATION CHAMPIGNY PREVENTION / ASSOCIATION CHAMPIONNET / ASSOCIATION CHANTEPIE MANCIER / ASSOCIATION CHARONNE / ASSOCIATION CITE DE L'ESPERANCE / ASSOCIATION CITES DU SECOURS CATHOLIQUE ACSO / ASSOCIATION CLOS NOTRE DAME / ASSOCIATION CLUB RELAIS / ASSOCIATION CMPP DE SURESNES / ASSOCIATION COALLIA / ASSOCIATION COMMUNAUTE JEUNESSE / ASSOCIATION CONFIANCE PIERRE BOULENGER / ASSOCIATION CORDIA / ASSOCIATION CRECHE DUVERDY / ASSOCIATION C'SPEC / ASSOCIATION D'AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTE AEDI / ASSOCIATION D'AIDE AUX EPILEPTIQUES AAE / ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES INADAPTEES DU SUD DE L'ESSONNE AAPISE / ASSOCIATION D'AIDE AUX VOYAGEURS ASAV / ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES ADAPT REINSERT PAR LE TRAVAIL ADCART / ASSOCIATION DE GERONTOLOGIE DU XIEME / ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE RETRAITE DE MILLY LA FORET / ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON NOTRE DAME JEANNE ANTIDE / ASSOCIATION DE GESTION DE LA RESIDENCE DU JARDIN DES MOINES / ASSOCIATION DE GESTION DE LA RESIDENCE LA CHARTRAINE / ASSOCIATION DE GESTION DE L'HOPITAL DE VILLENEUVE LA GARENNE / ASSOCIATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS LES PETITS FRERES DES PAUVRES PFP / ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE ET PEDAGOGIQUE PARC HELLER / ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE RENE LALOUETTE / ASSOCIATION DE LA MAISON DE L'ENFANT / ASSOCIATION DE LA MAISON MEDICALISEE DES AUGUSTINS DE MEAUX / ASSOCIATION DE LA MAISON NOTRE DAME DU SACRE COEUR / ASSOCIATION DE LA MAISON PROTESTANTE DE NANTERRE / ASSOCIATION DE L'ABBAYE NOTRE DAME / ASSOCIATION DE L'HOPITAL AMERICAIN DE PARIS / ASSOCIATION DE L'HOPITAL SAINT MICHEL - SAINT VINCENT / ASSOCIATION DE PREVENTION DE L'AGLOMERATION MELUNAISE / ASSOCIATION DE PREVENTION ET DE THERAPEUTIQUE JUVENILE - APTJ / ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES - APSAJ / ASSOCIATION DE READAPTATION PSYCHO PEDAGOGIQUE - ARPS / ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE LANNELONGUE / ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE CONCORDE AEPG / ASSOCIATION DELTA 7 / ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'EDUCATION SPECIALE DES ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS ADESDA 78 / ASSOCIATION DES JEUNES AMIS DU MARAIS - AJAM / ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE NANTERRE ET LEURS AMIS / ASSOCIATION DES PETITS BOIS / ASSOCIATION DES PETITS FRERES DES PAUVRES FRATERNITE / ASSOCIATION DES RESIDENCES ET FOYERS DE JEUNES / ASSOCIATION DES SERVICES A DOMICILE DE LEVALLOIS PERRET / ASSOCIATION DEVENIR / ASSOCIATION DIAGONALE / ASSOCIATION DROGUE ET SOCIETE / ASSOCIATION DROITS D'URGENCE / ASSOCIATION DU CENTRE EXPERIMENTAL ORTHOPHONIQUE ET PEDAGOGIQUE CEOP / ASSOCIATION DU CENTRE FORJA / ASSOCIATION DU CMPP DE ROMAINVILLE / ASSOCIATION DU CMPP M WINBURN / ASSOCIATION DU COTE DES FEMMES / ASSOCIATION DU FOYER JOSEPHINE BUTLER - LE VERT LOGIS / ASSOCIATION DU FOYER LOGEMENT CARNELLE ASSOCIATION DYNAMO AI / ASSOCIATION EBORAC EHPAD ABBAYE NOTRE DAME / ASSOCIATION EINA / ASSOCIATION EMILIE DE RODAT / ASSOCIATION EMMAUS SOLIDARITE / ASSOCIATION EN TEMPS / ASSOCIATION ENFANT PRESENT / ASSOCIATION ENVOL MARNE LA VALLEE / ASSOCIATION ENVOLUDIA / ASSOCIATION ESPERER 95 / ASSOCIATION ESPOIR CDFJ / ASSOCIATION ESSAI GATINAIS / ASSOCIATION ESTRELIA / ASSOCIATION FAMILLE ET CITE / ASSOCIATION FARMIM / ASSOCIATION FOSAD / ASSOCIATION FRANCAISE CENTRE PSYCHO PEDAGOGIQUE CLAUDE BERNARD / ASSOCIATION GAN YOSSEF / ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CENTRE RESSOURCES AUTISME IDF CRAIF / ASSOCIATION GOMBAULT DARNAUD / ASSOCIATION HABITER ET VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT HEVEA / ASSOCIATION HALTE AIDE AUX FEMMES BATTUES / ASSOCIATION HANDICAP AUTISME ASSOCIATION REUNIE DU PARIS HAARP / ASSOCIATION IKAMBERE / ASSOCIATION INITIATIVES / ASSOCIATION IPSIS / ASSOCIATION ISATIS / ASSOCIATION ITINERAIRE ET RENCONTRE / ASSOCIATION JEAN COTXET / ASSOCIATION JENNY AUBRY / ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH / ASSOCIATION JOINVILLEAISE D'AIDE A DOMICILE / ASSOCIATION JOINVILLEAISE D'AIDES MENAGERES - AJAD / ASSOCIATION LA BIENVENUE / ASSOCIATION LA BRECHE / ASSOCIATION LA CERISAIE / ASSOCIATION LA COOPERATION FEMININE / ASSOCIATION LA MAISON DU VAL DE SEINE / ASSOCIATION LA MONTAGNE VIVRA / ASSOCIATION LA NOUVELLE ETOILE / ASSOCIATION LA ROSE DES VENTS / ASSOCIATION LA SANTE C'EST LE BONHEUR / ASSOCIATION LA VIE A DOMICILE - AMSAPAH / ASSOCIATION LAIQUE POUR LA GESTION D'ETABLISSEMENT ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX / ASSOCIATION LE GAO DU PETIT NANTERRE / ASSOCIATION LE MOULIN VERT / ASSOCIATION LE PHARE / ASSOCIATION LE REFUGE DES CHEMINOTS / ASSOCIATION LE VALDOCCO / ASSOCIATION L'EBENE / ASSOCIATION LEILA / ASSOCIATION LES AMIS DE GERMEY / ASSOCIATION LES AMIS DE PENELOPE MAUREAU DOYON / ASSOCIATION LES AMIS DES OUVRIERES ET DES ISOLEES / ASSOCIATION LES BRANDONS / ASSOCIATION LES CHEMINS DE L'EVEIL / ASSOCIATION LES JOURS HEUREUX / ASSOCIATION LES PAILLONS BLANCS / ASSOCIATION LES PAILLONS BLANCS DE PARIS APEI 75 / ASSOCIATION LES TOUT PETITS / ASSOCIATION L'ESCALE / ASSOCIATION L'ESPERANCE / ASSOCIATION L'ESPOIR - APEP / ASSOCIATION L'ESSOR / ASSOCIATION LIEUX ACCUEIL FAMILIAUX - ALAF / ASSOCIATION MAAVAR / ASSOCIATION MAISON MARIE THERESE / ASSOCIATION MAISON RUSSE / ASSOCIATION MAISON SOINS ET REPOS / ASSOCIATION MAISONS D'ACCUEIL L'ILOT / ASSOCIATION MARS 95 / ASSOCIATION MEDICALE DE SOINS A DOMICILE / ASSOCIATION MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE VIALA / ASSOCIATION MILLY LE CLERC / ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES SIEGE SOCIAL / ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT AMV / ASSOCIATION NAISSANCE / ASSOCIATION NATIONALE DE READAPTATION SOCIALE ANRS / ASSOCIATION NOTRE DAME / ASSOCIATION NOTRE DAME DE BON SECOURS / ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOYE / ASSOCIATION NOTRE VILLAGE - SSIAD / ASSOCIATION NOTRE VILLAGE - AAD / ASSOCIATION NOTRE VILLAGE - SAD / ASSOCIATION OEUVRE DE L'HOSPITALITE DU TRAVAIL OHT / ASSOCIATION OEUVRE DE L'HOSPITALITE FAMILIALE / ASSOCIATION OEUVRÉS DE LA MIE DE PAIN / ASSOCIATION OLGA SPITZER / ASSOCIATION OPELLIA / ASSOCIATION OPTIM EMPLOI / ASSOCIATION PAGE / ASSOCIATION PARCOURS D'INSERTION - FLES DE PARIS / ASSOCIATION PARIS SUD / ASSOCIATION PARISIENNE TRAVAIL EPANOUISSEMENT - APTE / ASSOCIATION PAUL ET LILIANE GUINOT / ASSOCIATION PAUL LANGEVIN - CMPP / ASSOCIATION PETITE ENFANCE ET PARENTALITE - APEP / ASSOCIATION PIERRE OLIVAIN / ASSOCIATION PLEIN GRES / ASSOCIATION POUR LA GESTION D'OEUVRÉS SOCIALES AGOS / ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CENTRE DE THERAPIE / ASSOCIATION POUR LA REEDUCATION ET L'INSERTION DES AUTISTES ARIA / ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES HANDICAPES / ASSOCIATION POUR UNE MEILLEURE INSERTION SOCIALE DES HANDICAPES MENTAUX GRAVES / ASSOCIATION PRIMO LEVI / ASSOCIATION PSYCO PEDAGOGIQUE EN FAVEUR DE L'ENFANCE INADAPTEE / ASSOCIATION REGIONALE ALTERITE / ASSOCIATION RENE CAPITANT / ASSOCIATION RESSOURCES / ASSOCIATION REVIVRE / ASSOCIATION RUES ET CITES / ASSOCIATION SAINT AUGUSTIN / ASSOCIATION SAINT LOUIS DU TEMPLE / ASSOCIATION SAINT RAPHAEL / ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE / ASSOCIATION SAVINIENNE SOINS A DOMICILE / ASSOCIATION SEUIL / ASSOCIATION SIMON DE CYRENE SERVICE ADMINISTRATIF / ASSOCIATION SOCIETE ST VINCENT DE PAUL / ASSOCIATION SOINS A DOMICILE / ASSOCIATION SOINS A DOMICILE ASAD / ASSOCIATION SOINS ET SERVICES A DOMICILE / ASSOCIATION SOLIDARITE AUTISME GESTION SAUGE / ASSOCIATION SOS FEMMES 77 / ASSOCIATION SOS FEMMES ALTERNATIVE / ASSOCIATION SOS FEMMES SEINE ST DENIS / ASSOCIATION THALIE / ASSOCIATION THELEMYTHE 2000 / ASSOCIATION TOULOUSE LAUTREC AGESTL / ASSOCIATION TOUTE L'ENFANCE EN PLEIN AIR / ASSOCIATION TUTELAIRE DES INADAPTES DU VAL D'OISE ATIVO / ASSOCIATION VAL FLEURY / ASSOCIATION VALENTIN HAUY AVH / ASSOCIATION VERSAILLES DAVID / ASSOCIATION VIE ET CITE / ASSOCIATION VII POINT XV POINT XVI / ASSOCIATION VILLAGES A VIVRE / ASSOCIATION VILLE ET AVENIR / ASSOCIATION VIVRE A DOMICILE / ASSOCIATION VIVRE AUTREMENT / ASSOCIATION VIVRE SIEGE / AUTISME 75 ILE DE FRANCE SAGEP - GROUPE SOS / AVENIR APEI / AVVEJ / CAP'DEVANT / CCAS DEPARTEMENT SANTE PREVENTION DES ELECTRICIENS ET GAZIERS / CEDIAS MUSEE SOCIAL / CENTRE D'INTERVENTION POUR LA DYNAMIQUE EDUCATIVE CIDE / CENTRE LA GABRIELLE - MIFPASS / CERPP / CESAP / CESNAF SADAPA / CHEMINS D'ESPERANCE / CLAIRE AMITIE FRANCE / CMPP BOULOGNE BILLANCOURT / CNLAPS / COMITE DEPARTEMENTAL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 91 - CDSEA 91 / COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES CLLAJ / COMMUNAUTE DE VIE EMMAUS / COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE DE ST VINCENT DE PAUL / COMPAGNONS DE LA NUIT / CONGREGATION DES PETITES SOEURS DES PAUVRES / CONGREGATION DES SOEURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY / CONGREGATION DES SOEURS DE SAINT THOMAS VILLENEUVE / CONGREGATION DES SOEURS DE SAINTE MARIE / CROIX ROUGE FRANCAISE DIRECTION REGIONALE IDF - CRF / DELOS APEI 78 / DIRECTION REGIONALE - ABEJ COQUEREL / DROIT D'ENFANCE FONDATION MEQUIGNON / EHPAD - MAISON SAINT-LOUIS / EHS - ASSOCIATION ESPERANCE HAUTS DE SEINE / EMPREINTES / ENSAPE / ENTRAIDE A DOMICILE / ENTRAIDE UNIVERSITAIRE EU / ESPEREM / FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE - FAS IDF EX FNARS / FEDERATION DES ADMR DE PARIS / FEDERATION DES SOCIETES JUIVES DE FRANCE FSJF / FEDERATION L'ARCHE EN FRANCE / FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX MÈRES ET FAMILLES A DOMICILE / FONDATION ACTION ENFANCE / FONDATION ANNE DE GAULLE / FONDATION APPRENTIS D'AUTIEUIL / FONDATION CASIP COJASOR / FONDATION CASIP COJASOR / FONDATION CLAUDE POMPIDOU / FONDATION COGNACQ JAY / FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG / FONDATION DE LA CROIX SAINT SIMON / FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT / FONDATION DE ROTHSCHILD FDR / FONDATION DIACONESSES DE REUILLY / FONDATION ELLEN POIDATZ / FONDATION FRANCO BRITANNIQUE DE SILLERY - FFBS / FONDATION INSTITUT ARTHUR VERNES / FONDATION JEUNESSE FEU VERT - FJFV / FONDATION JOHN BOST / FONDATION LA MAISON DES CHAMPS / FONDATION LAMBRECHTS / FONDATION LEOPOLD BELLAN / FONDATION MALLET / FONDATION OPEJ BARON EDMOND DE ROTHSCHILD / FONDATION OPHTHALMOLOGIQUE ADOLPHE DE ROTHSCHILD / FONDATION OVE / FONDATION PARTAGE ET VIE - FPV / FONDATION PAUL PARQUET / FONDATION PERCE NEIGE / FONDATION PERCE NEIGE / FONDATION PASTRE / FONDATION PASTRE / FONDATION SANTE SERVICE / FORMATION INSERTION DEVELOPPEMENT EMPLOI - FIDE / FOYER DES CITES JARDINS SERVICE SOCIAL / FRATERNITE SAINT JEAN / GAIA - PARIS MEDECINS DU MONDE / GCSMS LA CANOPEE / GERRMM / GIE AG2R REUNICA / GOSB / GRAJAR 93 / GROUPE HOSPITALIER DES CHEMINOTS / GROUPE HOSPITALIER DIACONESSES CROIX SAINT SIMON / GROUPE MEDERIC DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE / GROUPE SOS JEUNESSE / GROUPE SOS JEUNESSE / GROUPE UGECAM ILE DE FRANCE / GROUPEMENT ASSOCIATIF ABRI / GROUPEMENT ASSOCIATIF SOINS ET AIDES A DOMICILE EN I.D.F. / HABITAT ET SOINS - GROUPE SOS / HANDI VAL DE SEINE - HVS / HERTFORD BRITISH HOSPITAL CORPORATION / IGESA - INSTITUTION DE GESTION SOCIALE DES ARMEES / INSTANCE DE COORDINATION SUD YVELINES ICGSY / INSTITUT DE FORMATION ET D'APPLICATION INFPA / INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE / INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANNIQUE IHFB / INSTITUT EN VIAM / INSTITUT REGIONAL DE TRAVAIL SOCIAL IRTS / INTERLOGEMENT CHALOUETTE AUTISME ESSONNE - CAE / LA MAISON MATERNELLE / L'ARCHE A PARIS / L'ARCHE D'AIGREFOIN SIPSA / LE LIEN YVELINOIS FRATERNELLE DES ENFANTS DE FRANCE / MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE CITE DES FLEURS / MARJA 92 - MAISON D'ACCUEIL ET / ODA - ASSOCIATION OEUVRÉS D'AVENIR / OEUVRE DE SECOURS FRANCAISE ORDRE DE MALTE OHFOM / OEUVRE MUNICIPALE DE DE VILLIERS / OHALEY YAAKOV - LE SILENCE DES JUSTES / OMEGA / PRIORITE ENFANCE - FONDATION LA VIE AU GRAND AIR / R A P I D / RESIDENCE LE CLAIR BOIS / RESIDENCE SOCIALE DIRECTION SAUVEGARDE 78 - SEAY / SAUVEGARDE 93 / SAUVEGARDE 95 - REGIONALE ILE DE FRANCE / SIAO 92 / SNL - ESSONNE / SNL - PARIS SOCIETE PARISIENNE D'AIDE A LA SANTE MENTALE SPASM / SOCIETE UNION DEFENSE SANTE MENTALE / UFSE - UNION FRANCAISE POUR LE UNAPEI IDF / UNICEF / UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES REGIONALE SOLIDARITE FEMMES - URSF IDF / UNION SOCIALE DU



RETROUVEZ-NOUS SUR
www.uriopss-idf.fr



URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

Maison des associations
16 rue des Terres au Curé
75 013 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 93 27 00

